AUJOURD'HUI

SECTION ROTOGRAVURE

Perspectives

Prévisions atmosphériques

Neige cessant de tomber demain après-midi. Plus froid.
Min. et max.: 15 sous zéro et 15 au-dessus.
(Détails en page 2)

★★★

LE SOLEIL

70e ANNEE — No 9 QUEBEC, SAMEDI 7 JANVIER 1967 PRIX DIX CENTS

Dans Le Soleil aujourd'hui

Adolescents	9	Mots croisés	36
Ann. classées	32 à 36	P. féminines	25 à 27
A Québec auj.	21	Page littéraire	8
Bandes illustrées	9	Patrons	26 et 27
Bridge	35	Propos médicaux	38
Construction	37	Spectacles	18 à 23
Décès	39	Sport	28 à 31
Finance	16 et 17	Voyages	24
Horoscope	10	Télévision	14

Des difficultés mais des progrès réels sont révélés par la SGF

Par Benoit HARVEY

Tout en faisant état des difficultés subies par quelques-unes de ses filiales, dont la Société de montage automobile (SOMA), le rapport de la Société générale de financement indique que des progrès ont été réalisés au cours de l'exercice financier terminé le 31 octobre 1966, le chiffre d'affaires et les profits s'étant accrus dans des proportions respectives de 30 et de 15 pour cent.

Le sommaire, transmis hier aux actionnaires, ne comporte pas de détails quant à l'opération des filiales de la SGF. Il indique cependant que la valeur des entreprises possédées en tout ou en partie s'établit à 21.5 millions de dollars; les engagements de la société comprennent, outre la part des actionnaires, des emprunts de banque, billet promissoire et débentures pour quelque 12 millions de dollars.

Toutefois, comme le signalait hier M. Jean Deschamps, directeur général de la Société générale de financement, l'avoir des actionnaires, que l'on désigne habituellement comme l'équité d'une entreprise, fut affecté par les pertes de quelques-unes des filiales, cet avoir net diminuant de $640,579 depuis la formation de la SGF.

PROFITS ACCRUS

Les revenus de la Société générale de financement, pendant l'exercice clos le 31 octobre 1966, furent de $1,516,351, une augmentation de $400,000 par rapport à l'année précédente.

Pendant le même temps, les bénéfices de la société de crédit et de gestion sont passés de $474,180 à $552,351, grâce à la récupération d'impôts.

L'avoir des actionnaires (équité), depuis la fondation de la SGF s'est cependant effrité de $640,579, en raison des pertes subies par l'usine d'assemblage des automobiles Peugeot et Renault (SOMA), qui s'élèvent à $600,000 au 31 juillet 1966, et des pertes d'autres filiales qui dépassent de $180,253 les profits réalisés par d'autres entreprises.

Cependant, comme le déclarait hier soir le directeur général de la S.G.F., M. Jean Deschamps, au cours d'une conversation téléphonique, le calcul de l'avoir des actionnaires ne tient compte que de trois mois d'opération pour la société Marine Industries Limited, dont le profit net pour une année entière s'est pourtant élevé à $1,080,778.

Les revenus provenant des investissements dans les filiales ont accusé une augmentation considérable, de $411,258 en 1965 à $717,631 en 1966. De cette dernière somme, les dividendes versés par Marine Industries Limited à la SFG, qui en est propriétaire dans une proportion de 60 p.c., figurent pour $450,000, soit près de 65 p.c. des encaissements à ce poste.

Les revenus provenant des financements ont également fait un bond impressionnant, de $445,749 à $798,720, d'un exercice financier à l'autre.

Au chapitre des dépenses, il faut cependant noter que les frais de finance ont doublé en importance ($303,810 contre $681,856), principalement en raison des intérêts payés sur des emprunts à court terme.

REUNION A MONTREAL

M. Jean Deschamps a déclaré hier que le rapport transmis aux actionnaires n'est qu'un sommaire des résultats de la Société générale de financement. Il prévoit qu'un état détaillé des opérations de la société mixte pourra être remis aux actionnaires, le 25 janvier, au cours de l'assemblée générale qui sera tenue dans la Métropole.

Cette réunion sera suivie d'une assemblée générale spéciale qui aura à décider du changement de l'année financière de la Société, pour adopter l'année de calendrier. C'est ainsi que le prochain exercice financier aura quatorze mois, allant du 1er novembre 1966 au 31 décembre 1967.

Au cours de ces deux assemblées, les actionnaires pourront obtenir les renseignements qu'ils désirent quant à la situation financière des filiales, dont le nombre atteint la douzaine, maintenant.

REVENUS ACCRUS

Les revenus de la SGF ont augmenté de $400,000 au cours du dernier exercice, pour atteindre $1,516,351.

L'encaisse de l'entreprise ne figurait au bilan du 31 octobre que pour $87,897, mais cela ne signifie pas que la SGF ne dispose que de ce montant, a encore précisé M. Deschamps. "Nous encaissons régulièrement des dividendes des filiales et les remboursements et intérêts des financements que nous avons effectués", ce qui forme un montant mensuel moyen de $125,000.

FINANCEMENT PROCHAIN?

M. Jean Deschamps a informé le journaliste du "Soleil" de son intention de révéler aux actionnaires, le 25 janvier, les mesures que la SGF prendra pour honorer les engagements qu'elle a contractés. Le directeur général de la Société générale de financement a indiqué qu'une décision a été prise relativement au remboursement d'un billet promissoire au montant de $5,000,000 en faveur de la famille Simard, les anciens propriétaires de Marine Industries.

La SGF, comme on le sait, a

(Suite à la page 2, 1ère col.)

Des tonnes d'aluminium dans le port de Québec

Par Jacques DUMAIS

Quelque 50,000 tonnes d'aluminium seront expédiées à l'Europe via le port de Québec durant les trois mois de navigation d'hiver dont l'ouverture officielle a débuté le 1er janvier dernier.

Un porte-parole du conseil des ports nationaux a déclaré en outre que 24 navires océaniques, comparativement à 12 à la même période l'an dernier, accosteront dans le havre local durant le mois de janvier.

Les cargaisons manutentionnées à Québec en janvier, février et mars prochain consisteront principalement en du papier en provenance de l'Anglo Pulp and Paper et de Sainte-Anne Paper, en de l'amiante et en de l'aluminium provenant de firmes arvidiennes.

Bien qu'il soit difficile d'évaluer en chiffres le bénéfice à être enregistré tout au cours de l'hiver, il semble que cette extension du commerce maritime se traduira par des recettes portuaires "appréciables" et par un mouvement sans précédent de navires étrangers en nos eaux.

On sait qu'une soixantaine de cargos océaniques sont attendus à Québec durant la saison des glaces. Un apport considérable d'unités soviétique est à prévoir alors que d'autres en provenance de plusieurs pays de l'Europe centrale viendront également faire leur tour.

MOUVEMENT

Durant la semaine qui prend fin aujourd'hui, un calme relatif a prévalu constamment dans le port de Québec. Il semble qu'après une longue saison de navigation estivale, il y ait eu un relâchement marquant du nombre d'arrivages, relâchement qui coincidait à la fois avec la période des fêtes, l'hivernement de quelque 65 navires dans le Bassin Louise et avec l'attente du premier navire de l'année.

Ce calme s'estompera progressivement au fur et à mesure que les semaines se suivront.

Pour aujourd'hui néanmoins

(Suite à la page 2, 3e col.)

TOUJOURS LA RUE DU CARNAVAL — La rue Sainte-Thérèse conservera encore cette année son titre de rue du carnaval. Les résidants ont en effet commencé à construire les monuments de glace et de neige qui deviennent le point de mire de toute la population pendant le carnaval. Sur cette photo, le président de la Rue du Carnaval, M. Fernand Lapointe, le trésorier, M. Philippe Paquet, le secrétaire-trésorier du carnaval, M. Robert Lachance et le président du carnaval, M. Jean-Claude Beaudoin, mettent la main à la pâte pour aider à la construction du premier monument de neige.

(Lire nouvelle à la page 13)

Une grève générale des enseignants dénoncerait une situation tragique, selon M. R. Laliberté

Par Gilbert ATHOT et Benoit LAVOIE

Le président de la Corporation des instituteurs catholiques du Québec (CIC), M. Raymond Laliberté, estime que le gouvernement provincial veut faire peur à la population, en déclarant à tout propos que les enseignants du Québec sont prêts à déclencher une grève générale.

"Si on devait déclencher une grève générale, il ne faut pas se faire d'illusions, ce serait une grève illégale, une grève politique. Si nous décidons de le faire, ce sera parce que la situation sera beaucoup plus tragique qu'elle l'est maintenant", a précisé M. Laliberté.

Dans une entrevue accordée hier aux représentants du Soleil, M. Laliberté a souligné que la CIC n'a jamais décidé ni annoncé le déclenchement d'une grève générale.

"Le bruit d'une grève générale des enseignants court dans les journaux et dans la population depuis le mois d'octobre, alors qu'un journaliste me demanda si la CIC envisageait cette possibilité. J'ai alors répondu que c'était une possibilité que l'on ne rejetait pas.

C'est devenu peu à peu que le président de la CIC avait annoncé le déclenchement d'une grève générale. De fil en aiguille, c'en est même arrivé au point que le ministre d'Etat à l'Education, M. Marcel Masse, annonçait dernièrement cette grève générale pour la mi-janvier", a confié M. Laliberté avec un sourire.

Malgré tout, le président de la centrale syndicale des enseignants ne rejette pas cette possibilité. Mais il est très peu probable qu'un tel débrayage se produise durant les premiers mois de l'année, si jamais il s'avère nécessaire.

Celui-ci a expliqué qu'une grève générale des enseignants ne pourrait être qu'illégale et politique, puisque durant toute l'année, les associations d'instituteurs ne négocient pas toutes en même temps et que le droit à la grève ne leur est pas ac-

(Suite à la page 2, 5e col.)

Moyens détournés

Les membres de la Corporation des instituteurs catholiques du Québec ne le souhaitent pas, mais ils craignent que le gouvernement actuel n'ait l'intention, plus ou moins arrêtée, de faire des enseignants du secteur public des employés de l'Etat.

Selon M. Raymond Laliberté, président de la CIC, le ministère de l'Education souhaite centraliser l'administration scolaire, mais on n'aurait pas le cran

(Suite à la page 2, 3e col.)

D'ici le mois de mars, 400,000 élèves du Québec peuvent se retrouver sans professeurs; Lire autres nouvelles aux pages 3, 15 et 36.

L'enquête devra atteindre réellement la pègre, pour être efficace (Wagner)

L'enquête projetée sur la justice dans le Québec ne sera vraiment efficace que si elle atteint réellement la pègre.

Telle est l'opinion émise hier par l'ancien ministre de la Justice au Québec, Me Claude Wagner, dans une émission télévisée.

Le député de Verdun a ajouté qu'il n'y a pas de difficulté pour les responsables de l'éventuelle commission d'enquê-

(Suite à la page 2, 3e col.)

GM retire du marché 269,200 autos 1967

DETROIT (PC) — La compagnie General Motors a annoncé hier qu'elle avait retiré du marché 269,200 véhicules 1967 pour y remplacer l'arbre de direction incorporé au système télescopique de sécurité.

On compte 89,950 Chevrolet Chevelle et El Caminos, 76,103 Pontiac Tempest, 56,441 Oldsmobile F-85 et 46,749 Buick "special", parmi les modèles défectueux.

La compagnie a fait savoir que les propriétaires de ces modèles avaient été avertis par lettre de remettre leur voiture à leur garage distributeur le plus tôt possible.

AU CANADA

Par ailleurs, la société General Motors du Canada a annoncé hier qu'elle rappelait quelque 8,000 véhicules de modèles 1967, déjà aux mains de ses clients, afin d'effectuer le remplacement de l'arbre de direction dont l'installation pourrait être défectueuse. Il s'agit des modèles Chevelle, Beaumont Tempest, Olds F-85, Buick

(Suite à la page 2, 3e col.)

Fin de la session, dès avril

Par Normand Girard

L'Exposition universelle de Montréal perturbera considérablement la vie, non seulement du peuple québécois, mais également du Parlement du Québec.

Sur la Colline parlementaire, bien avant la fin de 1966, cet événement extraordinaire, dans l'existence d'une jeune nation comme le Canada, préoccupait au plus haut point la nouvelle administration provinciale.

Au cours de la semaine qui vient de s'écouler, nous avons obtenu la confirmation que le gouvernement de M. Daniel Johnson mettra tout en oeuvre pour participer activement et contribuer au succès de l'Expo.

LA SESSION

Dans cet esprit, avons-nous appris, la session dont la reprise est prévue pour le 24 janvier donnerait lieu à une accélération des travaux législatifs de manière à permettre son ajournement dès le 26 avril.

L'ajournement, deux jours avant la date d'ouverture officielle de l'Expo, se prolongerait jusqu'après la clôture des fêtes anniversaires du centenaire de la Confédération canadienne, le 27 octobre.

Le gouvernement ne se donnerait ainsi que trois courts mois pour faire adopter ses mesures législatives les plus urgentes et les plus importantes et pour se faire voter des crédits.

C'est du moins l'intention que le premier ministre, M. Daniel Johnson, avait manifestée avant de quitter la capitale provinciale pour une période de près d'un mois dans la semaine qui suivit la mini-session de 1er décembre.

Si l'on songe un instant qu'au cours de la même période le gouvernement devra réunir les comités de la Constitution, de l'Education, des Comptes publics, des bills privés et publics, etc., l'on peut facilement déduire qu'il lui faudra réaliser des prodiges pour compléter un tel programme.

Notons que l'ancien gouvernement libéral, lequel n'était pas le moins expéditif que le Québec ait connu, nous a

(Suite à la page 39, 4e col.)

En bref

Métro plus cher

MONTREAL (PC) — Le journal "The Gazette" de Montréal annonce que le prix des billets d'autobus et de métro doivent augmenter de 50 pour cent le 28 janvier prochain. Le journal déclare avoir appris hier que le prix des billets pour adultes passera de 20 à 30 cents chacun et que celui des billets pour enfants montera proportionnellement.

A coeur ouvert

SAINT-DOMINGUE (AFP) — Une fillette, née le 24 décembre dernier avec le coeur entièrement hors de la poitrine, vit encore dans une couveuse, a annoncé, vendredi le Dr Hector Mateos Martinez, éminent cardiologue dominicain.

La fillette, Felipa Martinez, est née dans une localité voisine de Saint-Domingue, et fut transportée à l'hôpital dans les 10 heures qui suivirent sa naissance.

Fraude

MONTREAL (PC) — L'avocat montréalais Gérard Raymond a été traduit en justice, jeudi, sous l'accusation d'une fraude de $56,972. Une plainte déposée par le procureur de M. Albert Gauthier et de sa compagnie, G.-Albert Gauthier Limitée, allègue que Raymond et deux autres personnes ont conspiré pour frauder la compagnie au moyen d'une transaction hypothécaire.

Disculpée

WASHINGTON (AFP) — Le gouvernement américain a décidé d'abandonner toutes poursuites judiciaires contre une ancienne employée gouvernementale, Judith Coplon, qui avait été accusée en 1949 d'avoir tenté de passer à l'Union soviétique des renseignements secrets. Mlle Coplon n'avait jamais purgé sa peine de prison et elle se trouve aujourd'hui disculpée de toute charge.

Donaldson Line vend ses bâtiments

LONDRES (AFP) — La compagnie écossaise Donaldson Line, qui se spécialisait dans les transports maritimes entre la Grande-Bretagne, l'Amérique du Sud et le Canada, a décidé de mettre fin à ses activités et de vendre ses six bâtiments. Cette décision a été motivée par deux raisons: la diminution des exportations argentines de viande vers la Grande-Bretagne et l'avènement des transports par containers.

Un refus serait lourd de conséquences

NATIONS UNIES (D'après UPI, AFP et PC) — Le secrétaire général des Nations unies, M. Thant, a été informé indirectement par Hanoi que le refus des Etats-Unis de mettre un terme aux bombardements du Nord-Vietnam entraînerait un recul des perspectives de paix encore plus grand que celui de 1964 alors que Washington rejetait des plans de négociations, ont affirmé des diplomates de l'organisation internationale.

U Thant s'est retranché derrière la règle "Pas de commentaire" qui est la sienne en ce qui concerne toutes les manoeuvres de paix depuis qu'il a informé les Etats-Unis qu'il "espérait que certains développements favorables suivraient peut-être" un arrêt inconditionnel des bombardements du Nord-Vietnam.

Thant n'a dérogé à cette règle qu'une seule fois lorsqu'il a permis à son porte-parole de réaffirmer sa conviction que le Nord-Vietnam n'avait pas rejeté la proposition de paix en trois points du secrétaire général des Nations unies.

Les diplomates affirment que Thant est convaincu que la fin des bombardements pourrait entraîner l'application des points deux et trois de sa proposition — soit la "désescalade" des activités militaires dans le sud et les négociations de paix entre toutes les parties impliquées — et que cette croyance lui vient des indications qu'il a reçues d'un pays qui maintient des relations diplomatiques avec Hanoi.

Rien n'indique, toutefois, que U Thant lui-même ait été en contact avec le Nord-Vietnam dont l'envoyé à Paris dénonçait jeudi les initiatives de paix du secrétaire général et répétait que l'arrêt des bombardements était la première condition pour mettre fin à la guerre.

U Thant, dont ont dit qu'il croit que cette fin de semaine serait cruciale en ce qui a trait aux espoirs de paix, travaille par le truchement de l'Union soviétique et de l'Algérie, s'entretenant fréquemment avec leurs ambassadeurs.

A OTTAWA: PERPLEXITE

Les autorités fédérales, à Ottawa, semblent perplexes face à l'apparente incertitude des Etats-Unis devant le programme proposé par le Nord-Vietnam. Il apparaît clair aux autorités canadiennes depuis un an environ que les quatre points des conditions nord-vietnamiennes incluant le retrait des Etats-Unis du Sud-Vietnam sont à la base même des pourparlers et ne constituent pas un pré-requis à la négociation.

Fort accroissement du taux de retombées radioactives à Québec; nouvelle page 38.

L'équipe de hockey canadienne l'emporte sur l'URSS; lire nouvelle dans nos pages de sport.

Des difficultés mais des...

(Suite de la première page)

acquis 60 p.c. de Marine, au coût de $12,000,000, ce qui forme 40 p.c. de l'actif total de la SGF; pour opérer cette transaction, la Société avait déboursé $7,000,000 en argent et en valeurs immobilières attachées aux industries Forano et Volcano, et émis un billet promissoire en faveur des Simard, pour cinq millions de dollars. Cette dette était payable le 7 février 1966, mais elle a été reportée d'un an; elle se chiffre maintenant à $5,220,274, incluant les intérêts accumulés depuis lors.

Le directeur général de la SGF a nié qu'il soit question d'émettre des obligations pour honorer cette échéance, le mois prochain. Un arrangement, dont les termes seront dévoilés le 25 janvier aux actionnaires, serait proposé aux créanciers.

Où la Société générale de financement puisera-t-elle les fonds pour s'acquitter de cette obligation? C'est encore le secret des administrateurs, mais une rumeur qui persiste dans les milieux financiers, à Montréal, voudrait que la Caisse de dépôt et de placement, avec l'autorisation du gouvernement, souscrive $2,000,000 dans la caisse de la Société de crédit et de gestion, partie sous forme d'actions ordinaires, et partie sous forme de prêt ou d'achat de titres privilégiés.

LE BILAN

L'actif de l'entreprise mixte, dont les actions ordinaires sont détenues par l'Etat ($5,000,000), les Caisses populaires ($5,000,-000) et les particuliers ($6,163,-720), s'est accru de $2,600,000 pour s'établir à $32,830,509, dont $12,000,000 pour la propriété de 60 pour cent du complexe Marine-Forano-Volcano. Le total comprend les investissements, au coût de $21,446,394, le financement de différentes compagnies ($10,000,000) et d'autres postes moins importants dans les états financiers.

Dans la colonne opposée du passif, on note que les emprunts de banque sont passés de $295,-000 à $2,363,000; la SGF doit en outre rembourser, le 15 juin 1973, une émission d'obligations de $4,996,900, portant intérêt à 5 pour cent, sans oublier la dette afférante à l'acquisition des actions de Marine Industries, $5,-220,274, et le capital souscrit par les actionnaires.

Voici le sommaire des investissements et financements de la SGF, au 31 octobre 1966:

Entreprise	% de participation	Investissement	Financement
Marine Industries	60 p.c.	$12,000,000	
David Lord Ltée	100	2,513,969	
" " Privilégiées	100	100,000	
Corporation Maki			
actions ordinaires	99.8	1,410,136	
Droits d'achat	94.5	53,305	
Sogefer Ltée			
Actions ordinaires	100	662,584	
Actions privilégiées	41.3	713,500	
Obligations 2e hyp. 9¼% — 1969			850,000
Filiale J.-B. Dubé, obligations à 8%: 1970			172,500
SOMA Actions ordinaires	100	1,400,000	
Obligations 1re hyp. 8%			2,251,386
Obligations 8½%			450,000
LaSalle Tricot	95.3	819,565	
Cegelec Industrie	49	490,000	
Cie Fabrication Meubles			
Actions ordinaires	83.3	250,000	
Obligations 8% — 1969			582,477
Sofobec			
Actions ordinaires	100	200,000	
Hypothèque 8% — 1975			670,100
Electrical Manufacturing	30.4	91,100	
Mentel Inc.	30	7,035	
Automatec Inc.	10	10,000	
Divers		200	
En voie d'établissement:			
Engrais Saint-Laurent	25	725,000	
Total au bilan:		$21,446,394	$4,976,463

Signalons que la compagnie Maki, acquise le 31 octobre 1966, sera éventuellement dissoute lorsque ses obligations auront cessé. Cette entreprise est intégrée à une société similaire, Sogefor, qui absorbera les actifs de la précédente, qui demeure en attendant comme compagnie de placements.

Quant à la Société de montage automobile, qui connait des difficultés, le bilan démontre que la SGF y a investi $1,400,000 en actions ordinaires, en plus d'opérer un financement à 8 et 8 1-2 pour cent, pour $2,701,386. La SGF est donc engagée dans l'entreprise pour une somme globale de $4,101,386.

Le père Arrupe voyage

ROME (AFP)—Le père Pedro Arrupe, préposé général de la compagnie de Jésus, a quitté Rome par avion pour Bombay, première étape d'un voyage de 25 jours en Inde.

Il est accompagné du père Gerolamo d'Souza, assistant régional pour l'Inde, qui fit notamment, pendant plusieurs années, partie de la représentation indienne à l'ONU.

C'est la première fois que le père Arrupe, qui a vécu 27 ans au Japon, se rend en Inde. Il visitera les différents centres jésuites de cette région, l'une des plus importantes parmi les zones de mission de la compagnie, avec 3,000 membres.

Le temps

A la suite d'une température de 15 dégrés sous zéro, la nuit dernière, à Québec et la région, la météo prévoit une chute assez abondante de neige pour la fin de semaine. Le système de dépression qui s'est formé au sud de la Nouvelle Angleterre, devrait produire une précipitation de 4 à 5 pouces et peut-être davantage en fin d'après-midi, en soirée et au cours de la nuit prochaine.

Toutes les routes de l'Est du Québec étaient ouvertes à la circulation, hier soir. Les conditions y étaient favorables. Dans la journée, la Gaspésie et le Bas Saint-Laurent ont été aux prises avec la poudrerie. Le service d'information routière a précisé que les grandes artères sont dégagées et que les routes secondaires sont quelque peu glissantes.

Nixon, leader libéral de l'Ontario

TORONTO (PC)—Le fils du dernier premier ministre libéral ontarien a été choisi comme leader du parti libéral de l'Ontario. M. Robert Nixon est âgé de 38 ans. C'est un agriculteur de Saint George. Seul candidat au poste, il a été élu par acclamation. M. Nixon succède à M. Andrew Thompson, qui démissionnait le 16 novembre.

Un nouveau pneu

AKRON (AFP)—Un pneumatique ne se détériorant pas lorsque l'automobiliste roule à plat a été mis au point par la compagnie B.F. Goodrich.

Ce nouveau pneu, qui constitue un perfectionnement du pneu de secours pliant fabriqué depuis peu par la firme, est un modèle sans chambre à air.

Pour connaître l'état des routes appelez

Le Ministère de la Voirie met tout en œuvre pour tenir les routes ouvertes. Toutefois, un homme averti en vaut deux. Avant de partir, téléphonez au service de l'état des routes.

MINISTÈRE DE LA VOIRIE DU QUÉBEC.

L'enquête devra atteindre...

(Suite de la première page)

te de retrouver la pègre là où elle est, "puisque les noms des dirigeants de la pègre québécoise sont connus de moi-même, ancien ministre de la Justice, du ministre actuel de la Justice, des fonctionnaires de son ministère et également des membres des divers corps policiers, police provinciale, police municipale et police montée".

Des tonnes d'aluminium...

(Suite de la première page)

trois navires en partance de la métropole sont attendus tant à l'estuaire de la rivière Saint-Charles qu'aux quais de l'Anse-au-Foulon. Il s'agit du navire russe "Segezha", du cargo britannique "Manchester Port" et du navire danois "Thora Dan". La plupart viennent chercher des cargaisons d'aluminium et d'amiante.

Jeudi, le cargo soviétique "Tsimlyanskges" (en jargon portuaire on l'appelle... "Ti-zim") était dans la Saint-Charles pour une cargaison de 4,000 tonnes d'aluminium à destination de l'étranger tandis qu'à l'Anse-au-Foulon le "Sandviken" emmagasinait 700 tonnes de papier de l'Anglo et une quantité non définie de maisons préfabriquées.

Il y eut également le "Transatlantic" (allemand) qui, après quelques jours passés au quai 29, repartit pour l'Europe tandis que son voisin, le "Capo Noli (italien), est entré dans la Saint-Charles mercredi après-midi et doit quitter le port lundi, croit-on, avec papier, amiante et aluminium.

Incidemment le "Transatlantic" est le petit frère du "Transmichigan" et du "Transontario" dont l'arrivage respectif est prévu pour la semaine prochaine et le mois de février dans le port de Québec. Ces trois navires sont solidement équipés pour lutter contre les glaces épaisses.

GM retire du marché...

(Suite de la première page)

"spécial" et des camionnettes El Camino.

On avertit les propriétaires affectés, par lettre recommandée, en les priant d'amener leur voiture à leur concessionnaire General Motors avec toute la célérité possible.

On installera de nouveaux arbres de direction dans tous les modèles précités actuellement entre les mains des concessionnaires, avant qu'ils ne soient livrés aux clients. Les autres voitures de marque GM ne sont pas impliquées car elles sont équipées d'un arbre de direction de conception différente dont le montage ne présente pas les mêmes problèmes.

Dans ses commentaires, au sujet de la situation qui existe au Canada et aux Etats-Unis, M. James M. Roche, président de General Motors Corporation, a déclaré: "Notre décision de rappeler toutes ces voitures, en dépit du petit nombre de défaillances, a pour object d'assurer au mieux le fonctionnement d'un important nouveau dispositif de sécurité. Ce programme de rappel est conforme à une pratique établie chez nous depuis longtemps, celle de fournir à nos clients les voitures les plus sûres et les plus durables qui soient et d'engager notre responsabilité avant comme après la vente."

RUPTURES

Dans la note explicative, envoyée aux concessionnaires comme aux clients, il est dit que l'installation fautive de l'arbre de direction peut causer une rigidité, imperceptible au conducteur, qui soumettrait l'arbre à une tension anormale qui pourrait si elle se répétait ou si elle se prolongeait entraîner à la longue sa rupture et causer une perte éventuelle de contrôle. Aucune de ces ruptures ne s'est produite au Canada, mais on en a noté huit aux Etats-Unis à la suite d'un effort du volant, tel que manoeuvre de stationnement ou prise de virage à très basse vitesse.

Bien qu'on n'ait pas eu à déplorer d'accident au Canada, ni sur les routes ni pendant les épreuves, on a quand même décidé de remplacer tous les arbres de direction de ces voitures et d'ajouter à l'avenir un élément qui assurera au conducteur, quoi qu'il se produise, une maîtrise et un contrôle parfaits.

Ces ruptures ne sont pas attribuables à une défectuosité de la colonne de direction mais au fait que son montage exige des tolérances d'assemblage extrêmement serrées. On a découvert qu'un petit nombre de voitures, qui échappaient légèrement à ces exigences, pouvaient offrir éventuellement une possibilité de défaillance, surtout après un long usage provoquant un millage élevé.

M. Roche a prié les clients de General Motors de bien vouloir collaborer avec la société et ses concessionnaires en leur permettant "de mener cette campagne à bien promptement."

Moyens détournés...

(Suite de la première page)

politique voulu pour le faire par une législation.

C'est pourquoi on emploie à l'heure actuelle des moyens détournés, comme les directives récemment émises aux commissions scolaires, et qui leur enlèvent encore un autre droit à l'administration de leur organisme.

M. Laliberté a déclaré que la Corporation des instituteurs désire ardemment que les enseignants demeurent employés de la commission scolaire, à condition toutefois que ces dernières se transforment.

Comme elle l'a fait savoir dernièrement au Conseil supérieur de l'Education, la CIC espère que les quelque 1,500 commissions scolaires actuelles soient réduites à un nombre de 55 à 60 commissions régionales. "Nous tenons cependant à conserver aux gouvernements scolaires de niveau régional des pouvoirs réels".

Tout comme elle s'oppose à la formule de négociations provinciales pour les enseignants, qui nuiraient selon elle aux possibilités réelles de systèmes régionaux d'éducation. "Le gouvernement, en établissant lui-même la politique salariale, devrait également établir la politique d'embauchage, et nous deviendrions fonctionnaires de l'Etat. Une commission scolaire qui ne détient plus ces pouvoirs ne peut plus attirer alors des professeurs de plus en plus qualifiés dans ses services".

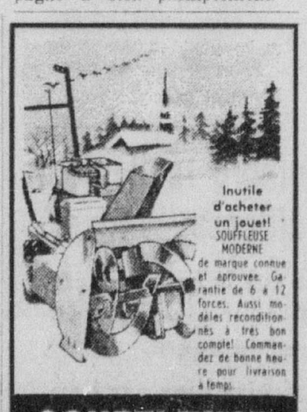

BOIS & MATERIAUX DE CONSTRUCTION
de toutes sortes

FAITES-LE MAINTENANT

BILODEAU & DORE LTEE
600, 1ère Rue, Limoilou, Qué. — Tél.: 525-4708

Une grève générale des enseignants...

(Suite de la première page)

cordé globalement, à la même date.

"Si la situation devient suffisamment tragique pour amener les enseignants à une grève générale, ils auront le cran pour le faire", a commenté M. Laliberté.

UNE GREVE POLITIQUE

Le gouvernement du Québec, par l'intermédiaire du premier ministre, du ministre du Travail, des ministres de l'Education, a fait valoir la possibilité d'une législation spéciale pour prévenir une grève générale des instituteurs.

Pour M. Laliberté, il l'a répété à plusieurs reprises, c'est du pur chantage.

Mais si jamais la législation annoncée par le gouvernement enlevait le droit de grève aux enseignants?

"Je peux vous assurer que si le gouvernement adopte une législation pour nous enlever le droit de grève, ce sera la pire chose qu'il pourra faire aux enseignants. Une telle mesure constituerait une possibilité de grève générale. Nous ne nous laisserons pas enlever notre droit de grève, alors qu'on a eu tant de difficultés à l'obtenir.

Ca nous a pris trois ans pour la gagner, par des luttes continues. Une mesure semblable pourrait amener une grève générale qui deviendrait carrément, à ce moment-là, une grève politique. Mais pour l'instant, nous n'avons rien décidé", a répondu M. Laliberté.

Le "chantage" du gouvernement, le président de la CIC l'apparente à celui exercé l'été dernier auprès des employés d'hôpitaux en grève.

"Ils ont utilisé ça dans les hôpitaux, l'été dernier, après évidemment que la grève eut été déclenchée, mais ils l'ont utilisé quand même. Ca leur a donné du résultat, car on a signé un contrat de travail juste à la veille d'une session spéciale. J'imagine qu'ils pensent obtenir de semblables résultats avec nous en faisant des menaces de cet ordre. Mais les menaces ne nous effraient pas.

Nous n'avons pas le choix, nous n'avons vraiment pas le choix. Qu'est-ce qui nous reste comme moyen d'action, si ce n'est la grève, quand la conciliation n'a rien donné, et que l'arbitrage est refusé presque partout, à de minimes exceptions?"

"Les gens vont faire la grève s'il faut la faire, et ça va casser quelque part. Ou bien ce seront les enseignants qui vont se briser la margoulette, ou bien ce seront les commissions scolaires qui vont céder d'une certaine façon. Nous ne laisserons pas aller nos 25,000 enseignants, actuellement en négociation, jusqu'au mois de juillet sans avoir rien fait".

GREVES LOCALES

S'il y a peu de possibilité d'une grève générale des enseignants pour les prochains mois, on s'attend cependant au déclenchement d'une foule de grèves locales et régionales.

Les 16 et 17 décembre dernier, une réunion du conseil général de la CIC recommandait à ses associations de continuer les négociations le plus sérieusement possible dans les circonstances, et de recourir à la grève, si la négociation et la conciliation n'aboutissent pas.

"Nous avons vraiment fait là une recommandation précise à nos enseignants d'utiliser la grève, s'il n'y a pas d'autres moyens d'atteindre leurs fins, après avoir observé scrupuleusement le Code du travail. Nous leur avons aussi recommandé de ne pas brûler les étapes de négociation, de conciliation, mais de prendre des votes de grève quand ils ne pourront atteindre des résultats, quand ils ne pourront conclure une entente satisfaisante avec les commissions scolaires.

"Et ça veut dire clairement ceci: la CIC n'a pas décidé à ce moment de sortir tout le monde des classes. Lorsqu'on a recommandé à nos associations de suivre strictement le Code du travail, on n'a sûrement pas recommandé une grève générale", a dit M. Laliberté.

CHAMBRES
demandées pour la période du CARNAVAL

Toute personne ayant des chambres à louer pour la période du Carnaval de Québec, du 26 janvier au 7 février 1967, est priée de s'adresser entre 10 A.M. et 5 P.M., du lundi au vendredi, au:

COMITE DE LOGEMENT DU CARNAVAL
60, rue d'Auteuil
Québec 4, P.Q.
TEL.: 522-4071
522-4072

Gastronomie

En France, les sardines de première qualité sont mûries avec autant de soin que les crus du vignoble avant d'être consommées.

GAGNANTS D'UN VOYAGE DE 10 JOURS AU MEXIQUE OFFERT PAR GROLIER Ltée

En appréciation du succès remporté au cours de 1966, Monsieur C. Sampson, directeur des Editions Grolier Ltée, a offert un voyage de 10 jours au Mexique aux gagnants d'un concours organisé par sa compagnie. Sur la photo, on peut voir au premier rang, dans l'ordre habituel, MM. Sylvio Rivest, vice-président de Grolier Ltée, C. Sampson, directeur de Grolier Ltée. Alexandre Leger, Simon Antech, Real Morin, Jean-Nil Jean. Au deuxième rang, Mme Léger, M. et Mme Roch Ouellet, M. et mme J.-Paul Beaumont, M. et Mme Jean-Marie Guillemette, M. et Mme Nelson Miller, Mmes C. Sampson, Simon Antech, Jean-Nil Jean, Réal Morin.

SE LOGER

EST UN DES BESOINS DE TOUTE PERSONNE

NUL BESOIN DE COURIR A DROITE ET A GAUCHE

Vous recevez, tous les soirs,
la liste la plus complète possible
des logements et maisons disponibles
dans le Québec Métropolitain

CONSULTEZ LES ANNONCES CLASSEES
rubriques 107 et 121

dans LE SOLEIL

Quel que soit votre besoin, Le Soleil y répond avec soin.

D'ici le mois de mars, 400,000 élèves peuvent se retrouver sans professeurs

Par Gilbert ATHOT
ET Benoit LAVOIE

Alors que les élèves du cours public reprendront le chemin de l'école lundi matin, après les longues vacances des Fêtes, les perspectives des conflits scolaires pour l'année qui vient de débuter ne sont pas des plus encourageantes.

Aujourd'hui, 7 janvier, la situation globale se résume de la façon suivante:

a) Quelque 25,000 professeurs pourraient se retrouver en grève d'ici le mois de mars prochain si les négociations en cours entre commissions scolaires et associations d'enseignants n'aboutissent pas.

b) Le président de la Corporation des instituteurs catholiques du Québec (CIC), M. Raymond Laliberté, estime que 20,000 de ces 25,000 enseignants sont en danger réel de se voir dans l'obligation de déclencher des grèves, ce qui pourrait priver de cours environ 400,000 étudiants du cours public.

c) Par ailleurs, les 25,000 autres professeurs qui ne sont pas touchés présentement par des négociations le seront à compter des mois de mai et de juin. Ce qui sous-entend que presque tous les membres de la CIC (sauf quelques milliers dont les conventions ont été signées dans les derniers mois de 1966) auront à négocier au cours de 1967 avec leurs commissions scolaires respectives.

Lundi matin, à moins de changements de dernière heure, le premier exemple de ce qui pourrait survenir au cours des prochains mois nous viendra des commissions scolaires de Saint-Hyacinthe, Beloeil et McMasterville où les professeurs sont toujours en grève.

Par ailleurs, cet exemple pourrait se répéter dès la semaine prochaine si le conflit qui existe entre la commission scolaire de Montréal et ses 9,000 professeurs ne se règle pas, la grève étant prévue pour vendredi prochain, le 13. Des efforts spéciaux seront faits cependant en fin de semaine pour trouver une solution au litige.

Voici l'état des négociations, en date d'aujourd'hui, 7 janvier, dans les différents territoires des commissions scolaires du Québec.

Péninsule: (Pointe de la Gaspésie) 23 commissions scolaires locales sont présentement en conciliation avec leurs 300 instituteurs. Le droit de grève sera acquis vers la fin de février.

Bas-Saint-Laurent: (Rimouski et environs) 23 commissions scolaires locales sont en conciliation avec leurs 513 professeurs. Ces derniers ont acquis le droit de grève depuis le 22 novembre dernier.

Grand-Portage: (Rivière - du - Loup et environs) 57 commissions scolaires sont en conciliation avec leurs 576 professeurs qui ont acquis le droit de grève le 16 novembre dernier.

Pascal-Taché: (Montmagny et environs) réouverture de la convention collective sur la clause des salaires seulement. 550 professeurs sont touchés par les négociations en cours. On ne considère pas ce cas comme tellement litigieux.

L'Estrie: (Sherbrooke et environs) 61 commissions scolaires locales, dont dix villes, en négociation avec leurs 1,000 instituteurs. Ces derniers ont le droit de grève depuis la fin d'octobre dernier. La régionale vient toutefois de signer la convention avec ses professeurs (mi-décembre) tandis que la locale de Sherbrooke a accepté l'arbitrage.

Meilleur: (Granby et environs) la commission scolaire régionale, les locales de Granby et de Waterloo ainsi que 11 commissions scolaires rurales sont en conciliation avec leurs 700 instituteurs. Le droit de grève est acquis aux enseignants depuis le 30 décembre. Les pourparlers se poursuivent.

Missisquoi: (Cowansville et environs) la régionale et 6 locales sont en conciliation avec leurs 250 maîtres, dont le droit de grève est acquis depuis la fin du mois de décembre.

Yamaska: Les 400 professeurs de cette régionale et ceux des locales de Beloeil, Saint-Hilaire et McMasterville poursuivent leur grève commencée le 24 novembre. Les négociations entre 21 commissions scolaires locales et les professeurs de cette même région sont réglées depuis la fin de décembre.

Chambly: (Est de Montréal) la régionale et les locales de Chambly, Varennes et Saint-Lambert poursuivent les pourparlers avec leurs maîtres. Le droit de grève est acquis depuis la fin de décembre pour les 1,200 instituteurs, mais le litige serait en bonne voie de règlement.

Toujours dans l'est de Montréal, les 375 professeurs de la locale de Jacques-Cartier viennent de commencer la conciliation. Le droit de grève leur sera acquis en février.

Lignery: (La Prairie) la convention entre la régionale et ses professeurs est signée. 5 commissions scolaires locales de cette région ont réglé leur litige jeudi dernier. Il reste seulement la locale de Saint-Isidore où il n'y a que 15 professeurs.

Salaberry: (Valleyfield) la régionale et ses locales affiliées font des essais de négociations avec leurs 550 professeurs qui ont acquis le droit de grève depuis décembre dernier.

Youville: (Châteauguay) la régionale et toutes les locales négocient "activement" avec leurs 500 professeurs qui ont le droit de grève depuis décembre. La locale de Saint-Jérôme a réglé en décembre.

Duvernay: (Nord de Montréal) le cas de six commissions scolaires locales est réglé. Il reste uniquement la régionale où les 400 professeurs ont demandé la conciliation et qui auront le droit de grève vers la fin de février.

Dans la région de Sainte - Thérèse - de - Blainville, 200 professeurs sont en conciliation. La date de leur droit de grève n'est toutefois pas précise pour le moment.

Papineau: 16 petites commissions scolaires locales sont en conciliation avec leurs 250 professeurs qui acquerront le droit de grève au début de février.

Outaouais: (Hull) la commission scolaire locale de Hull et 7 autres petites locales avoisinantes sont également en conciliation avec leurs 450 instituteurs qui auront le droit de grève à la mi-janvier.

Henri - Bourassa: (Mont-Laurier) 14 commissions scolaires locales sont en conciliation avec leurs 200 professeurs qui auront le droit de grève en février.

Montréal et environs: Les négociations ont repris hier entre la commission scolaire de Montréal (CECM) et ses 9,000 professeurs pour éviter la grève prévue pour vendredi prochain.

A la pointe ouest de l'Ile de Montréal, soit à Pointe-Claire et à Beaconsfield, 500 professeurs ont pris le vote de grève pour le 20 janvier. A Saint - Sacrement de Lachine, 83 professeurs ont le droit de grève depuis la fin de décembre et les pourparlers se continuent.

A Verdun, 500 professeurs auront le droit de grève au début de février. A Sainte - Anne de Bellevue, 33 instituteurs sont en conciliation avec leur commission scolaire et acquerront le droit de grève vers la fin de février.

ABITIBI ET TEMISCAMINGUE

Régionale du Cuivre: (Rouyn - Noranda et tout le Témiscamingue) La régionale est en conciliation avec ses professeurs qui ont le droit de grève depuis la fin d'octobre. La locale de Rouyn - Noranda est aussi en conciliation, ainsi que 10 autres commissions scolaires rurales; les professeurs de ces dernières commissions auront le droit vers la fin de janvier. 550 instituteurs environ sont touchés dans cette région.

Régionale Lalande: La régionale, la locale de ville Lasarre ainsi que 39 commissions scolaires rurales viennent de commencer la conciliation avec leurs 400 professeurs. Le droit de grève leur sera acquis au début de mars.

Régionale Harricana: La commission scolaire de Senneterre et 23 autres commissions rurales sont en conciliation avec leurs 100 professeurs qui auront le droit de grève à la mi-février. Quant à celle d'Amos, les commissaires et les instituteurs ont accepté l'arbitrage.

La Vérendrye: La locale de Malartic et 10 autres de moindre importance sont en conciliation. Dans le cas de Malartic, le droit de grève est acquis pour les professeurs depuis la mi-octobre, tandis que pour ceux des 10 autres locales un débrayage sera légal vers la fin de janvier.

Vieilles Forges: (Trois-Rivières) La régionale et 5 commissions scolaires locales sont en négociation avec leurs 1,200 professeurs qui ont le droit de grève depuis le 1er décembre. On considère cette région comme "dangereuse" au niveau d'une grève possible.

Mauricie: La locale de Grand'Mère et 9 autres environnantes sont en conciliation avec 700 instituteurs qui ont acquis le droit de grève à la fin de novembre. Toutefois, dans le cas de Grand'Mère, il semble que le tout soit en voie de règlement.

REGION METROPOLITAINE DE QUEBEC

De Tilly: (Sainte-Foy) 15 commissions scolaires locales du comté de Lotbinière et leurs 150 professeurs n'ont pas encore commencé la conciliation. Le droit de grève sera acquis vers la fin de février.

Louis - Fréchette: (Lévis) 28 commissions scolaires locales de ce territoire sont en conciliation avec leurs 400 professeurs qui ont le droit de grève depuis le 26 décembre dernier.

Amiante: (région de Thetford Mines) au niveau de la régionale elle-même, tout est réglé. Seule la commission scolaire locale de Black Lake est toujours en litige avec ses 60 professeurs, mais semble-t-il, ça augure bien.

Chaudière: Beauce) Un conflit existe entre 23 commissions scolaires locales (dans la partie sud du comté de Beauce) et leurs 350 instituteurs. Le droit de grève est acquis depuis le 12 décembre.

SAGUENAY LAC-SAINT-JEAN ET COTE-NORD

Dans la région du Saguenay Lac - Saint - Jean, les pourparlers sont complètement bloqués entre 4 commissions scolaires régionales, 69 locales, et leurs 4,000 instituteurs. Le droit de grève est acquis aux professeurs depuis le 17 octobre.

Bien que plusieurs dates ont déjà été lancées pour le début de la grève, les négociateurs de la CIC ont assuré, hier, qu'il n'y en avait aucune de fixée pour le moment.

Sur la Côte-Nord, il semble que les négociations sont "en bonne voie" entre la commission scolaire locale de Forestville et 8 autres rurales avec leurs 150 instituteurs.

Sur le territoire de la régionale du Golfe, toujours sur la Côte-Nord, une seule locale est en négociation. Le problème se réglera, semble-t-il, assez rapidement étant donné que seulement 5 professeurs sont en cause.

CONFLIT DES ENSEIGNANTS — L'année qui s'annonce s'ouvrira par une menace de quelque 25,000 enseignants de la province, prêts à entrer en grève d'ici le mois de mars.

A Ottawa

avec Amédée Gaudreault

Un casse-tête pas mal chinois

OTTAWA — Les remous qui agitent actuellement en Chine le régime de Mao Tsé-toung — celui-ci pourtant un . . . bon nageur — retiennent les manchettes des journaux canadiens et du monde entier ces jours-ci.

A Ottawa, où maints observateurs ont prévu que le gouvernement Pearson "reconnaîtra" le gouvernement communiste de Pékin en 1967, on devine que les milieux officiels suivent de près ce qui se passe outre-pacifique. Il semble d'ailleurs qu'il faudra attendre quelque temps avant de connaître quelle école aura le dessus là-bas.

Ces derniers jours, ne nous a-t-on pas signalé que les terribles gardes rouges commençaient à "brasser" nul autre que Mao Tsé-toung? Celui-ci par contre aurait mis la main à la pâte dans la campagne entreprise contre le président Liu Shao-chi et le secrétaire général du parti, Teng Hsiao-ping, révélant qu'on l'avait forcé, lui, Mao, à abandonner la présidence du parti en 1958. Madame Mao est ensuite entrée dans la danse. Le maréchal Chen Yi, vice-premier ministre et ministre des Affaires extérieures, aurait également été sommé par les gardes rouges de démissionner la semaine dernière, ce qui lui a quand même laissé assez d'autorité pour affirmer, hier, au nom de Pékin, que "la Chine ne sera, en aucune circonstance, la première nation à utiliser les armes atomiques". On continue encore d'affirmer que le ministre de la Défense, Lin Piao, est derrière la campagne destinée à "désembourgeoiser" le parti de même que le pays et qu'il est toujours l'héritier présomptif de Mao. Son prédécesseur, Peng Teh-huai, limogé en 1959, a été arrêté la veille de Noël. Enfin, les dénonciations pleuvent dans le "Journal du peuple", la "Pravda" des Chinois, où l'on racontait avant-hier que le président Liu a fait une "confession" au congrès du parti en octobre dernier. En somme que de . . . Chinois à déchiffrer! Pourtant, les événements du Vietnam, la colossale population de la Chine maintenant "nucléaire" et le rôle inévitable qu'elle finira par jouer dans les affaires, incitent à ne pas nous désintéresser de ce casse-tête . . . chinois.

Le fait que les dirigeants de la Chine deviennent plus violents n'est pas un développement pouvant en lui-même faire seul remettre, disons à 1968, la reconnaissance de Pékin, car le problème peut s'envisager sous deux aspects opposés: certes une attitude plus dogmatique des communistes chinois peut rendre les négociations plus difficiles mais par contre, un isolement accru de la Chine sur la scène internationale est un danger qu'il faut essayer de ramener à des proportions moindres.

En passant, même au sein du monde communiste, la Chine continue de s'enfoncer dans l'isolement et l'URSS s'en inquiète encore plus que les pays du monde occidental. Ces derniers souhaiteraient grandement voir adopter par Pékin certaines disciplines, plus souples et plus rassurantes, que l'on trouve maintenant à Moscou. Le Canada, qui a fait des ventes de blé pour plusieurs centaines de millions de dollars en Chine et qui, de plus, doit admettre que le régime communiste est bien en selle dans ce pays, a déjà indiqué, par son attitude à la dernière session des Nations unies quand on a abordé la question de l'admission de la Chine à l'ONU, en s'abstenant de voter sur la résolution albanienne, une modification de sa politique traditionnelle. Certes Ottawa n'est pas prêt à accepter que Formose perde son siège quand Pékin en obtiendra un et ce ne sont pas, à la vérité, les . . . sièges qui manquent à l'ONU où des mini-pays ont une voix tout comme la France, les Etats-Unis ou d'autres grands pays. Il faudra aussi, comme on l'a souvent indiqué déjà, que la Chine demande son admission aux Nations unies et, dans le cas du Canada, qu'elle manifeste elle-même l'intention d'avoir des relations diplomatiques formelles avec notre pays. Chez nous, les adversaires de l'idée soutiennent que telle "reconnaissance" ne changera rien et que pareille politique n'a apporté aucun avantage à Paris ou à Londres. D'autre part, on signale qu'Ottawa reconnaît déjà d'autres gouvernements . . . pas tous parfaits, qu'il faut être réaliste et que si le Canada veut continuer ses efforts en vue de contribuer à l'établissement de la paix mondiale, il est impérieux qu'il puisse dialoguer avec des individus qui parlent au nom de près du quart de la population mondiale.

L'éducation en 1967

Cristallisation des réformes

La réforme de l'éducation au Québec, entreprise depuis quelques années, se précise de plus en plus. A cet égard, 1967 devrait apporter un lot de réalisations visant à cristalliser le renouveau commencé avec le bill 60.

On sait tout ce qu'ont signifié pour la population de la province les changements déjà réalisés en éducation, et nul doute que ceux qui restent à venir, et non les moindres, engendreront également de nombreuses difficultés.

Plusieurs questions, qu'à touchées le rapport Parent dans ses dernières tranches, occuperont vraisemblablement les efforts du monde de l'éducation durant 1967. La confessionnalité des écoles de la province, les nouvelles structures administratives, la participation des parents et le rôle des maîtres sont les points saillants des dernières recommandations.

Les dernières semaines de 1966 ont vu une multitude de corps intermédiaires de la province expliquer leurs vues sur ces différents aspects, devant les comités de consultation du Conseil supérieur de l'Education. Les mois de mai ou juin 1967 devraient laisser voir les conclusion qu'en a dégagées le CSE, organisme consultatif de première importance du ministère de l'Education. On ne prévoit pas que le gouvernement puisse statuer aussitôt sur ces sujets, mais des éléments d'application de ces recommandations seront sûrement mis de l'avant. On pense surtout, à ce moment, aux nouvelles structures scolaires proposées.

NOUVELLES STRUCTURES

Celles-ci, on le sait, décrivent une administration centrée autour de trois pôles: les comités scolaires de chaque école, les commissions scolaires régionales et les conseils de développement scolaire.

Dans ces structures nouvelles, aucune place n'est faite pour les commissions scolaires locales actuelles, qui devraient ainsi disparaître. L'unanimité n'est certes pas faite à ce sujet. On l'a vu lors du congrès de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec. Les commissions scolaires locales n'aiment pas l'idée de "se suicider". Elles admettraient plutôt un regroupement des unités qui, trop petites, et disposant de moyens financiers très restreints, ne peuvent offrir convenablement les disponibilités d'enseignement désirées.

Il est probable que la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec convoque une assemblée générale spéciale de ses membres, au printemps, pour discuter uniquement de cette question et prendre position.

En ce qui touche cependant les recommandations touchant la confessionnalité des écoles, il est peu probable qu'une position définitive soit prise en 1967.

Lors des consultations du Conseil supérieur de l'éducation, les contribuables de la province se sont montrés très intéressés par la question, mais leurs opinions sont diversifiées. Et comme on l'a fait remarquer lors des audiences, une forte dose d'émotivité peut entraver les prises de position sur le sujet.

LES INSTITUTS

On attend avec impatience que le ministère de l'Education décide, en 1967, de l'implantation de la formule des Instituts, ou collèges d'enseignement pré-universitaire et professionnel.

L'unanimité est maintenant faite sur ce points, vu la grande nécessité de créer ces maisons d'enseignement pour faciliter le passage des étudiants du niveau secondaire au niveau universitaire, ou du niveau secondaire au monde du travail.

Le ministre Jean - Jacques Bertrand l'a promis officiellement il y a quelque temps, la loi-cadre des instituts sera soumise à la Chambre dès la reprise de la session.

Le ministre ne sait encore comment se fera l'implantation de ces maisons d'enseignement, ni où elles se situeront exactement.

On attend aussi du gouvernement qu'il institue, en 1967, un Office de l'enseignement supérieur, pour établir une coordination et une collaboration entre les diverses universités de la province.

Depuis que le Conseil supérieur de l'Education a fait cette recommandation, il y a déjà quelques semaines, aucune indication n'a été donnée, en milieu gouvernemental, sur les suites qu'on entend y donner.

REGLEMENT NUMERO UN

Du côté des réformes pédagogiques, il va sans dire qu'un immense travail est sur le marbre pour l'application du règlement numéro un du ministère de l'Education, relatif à la réorganisation de l'enseignement élémentaire et secondaire.

Ce règlement numéro un constitue le cadre général de la réforme pédagogique, en profondeur, de notre système scolaire. On procèdera donc à la création d'ateliers pédagogiques pour entreprendre l'étude de ce règlement et des conséquences de son application, dans toutes les commissions scolaires de la province. Y participeront les éducateurs, administrateurs scolaires et parents d'élèves. Le ministère de l'Education leur fournira, par le truchement de ses conseillers techniques régionaux et de divers colloques et stages qu'il doit organiser, toute l'assistance voulue.

En janvier d'ailleurs, le ministre de l'Education présidera à la mise en place de neuf bureaux interrégionaux, créés pour décentraliser l'administration du ministère et fournir une aide plus directe aux commissions scolaires régionales. En même temps, neuf missions régionales seront définitivement formées afin d'animer et d'assister les ateliers pédagogiques dans l'élaboration des projets d'application du règlement no 1.

Le travail de ces missions, bureaux interrégionaux et ateliers pédagogiques s'étendra ensuite sur toute l'année, ou peut-être plus.

ACTION DES PARENTS

Ce travail pédagogique de l'année intéressera grandement parents et éducateurs, qui commenceront par là à assumer le rôle qui leur est dévolu selon la nouvelle formule de l'éducation au Québec.

Depuis le début des réformes de l'éducation, les parents ont essayé de se tenir au fait des développements et même d'y participer. Parce qu'elle n'était pas coordonnée, toutefois, leur action fut souvent divisée et ne pouvait se trouver de buts précis.

Sur un autre plan, les adultes auront de plus en plus de chance, en 1967, de compléter leur éducation académique. En effet, la direction générale de l'éducation permanente du ministère de l'Education tentera un effort pour décentraliser son administration, en confiant de plus en plus aux commissions scolaires régionales le soin d'organiser et de dispenser les cours aux adultes.

Cette décentralisation a été commencée en 1966, mais s'accentuera grandement en 1967.

Egalement, il est à prévoir que les commissions scolaires régionales s'occuperont de plus en plus de l'éducation des enfants exceptionnels.

Le ministère de l'Education tentera également un effort probable pour une formation plus avancée des maîtres. L'enseignement technique et professionnel sera aussi à l'ordre du jour du travail de l'année, avec des réformes accentuées au niveau des programmes.

1967 EN EDUCATION — Le ministre de l'Education, M. Jean-Jacques Bertrand, aura à faire face au cours de l'année à une multitude de problèmes, et plusieurs réalisations sont attendues impatiemment.

Autres nouvelles en pages 15 et 36.

La CIC garnit son fonds de grève

La centrale syndicale des enseignants du Québec se prépare financièrement à soutenir ses milliers de membres qui sont sujets à déclencher une grève, dans plusieurs coins de la province, d'ici quelques semaines ou moins.

Lors d'une récente réunion, le conseil général de la Corporation des instituteurs catholiques du Québec a décidé d'imposer une cotisation spéciale de $10 à chacun de ses 50,000 membres, afin d'assurer que le fonds d'entraide sera suffisant pour répondre aux besoins prévus.

Le président, M. Raymond Laliberté, nous confiait hier que le fonds de grève de la CIC a présentement en caisse une certaine réserve, qui sera augmentée de un demi-million de dollars, avec la cotisation spéciale. D'autre part, une cotisation régulière est versée annuellement par chacun des membres pour ce fonds d'entraide.

"Avec tout cela, nous sommes capables de supporter financièrement tous nos membres qui seront aux prises avec une grève, d'ici les prochains mois. Et ce, malgré que le groupe de Montréal, qui doit entrer en grève le 13 janvier, nous coûtera à peu près $130,000 par semaine", a-t-il ajouté.

D'autres mesures sont également prises, en prévision du débrayage. Les services techniques, les spécialistes, recherchistes de la Corporation, sont déjà sur le pied de guerre.

Votre part de plaisir dans la vie? Leçon $2.50
Ecole de Danse
VALENTINO
827 St-Jean
Tél.: 523-2400

MAISON A REVENUS
Chemin Ste-Foy
Près hôpital St-Sacrement, 19 logements 2½ pièces, revenu brut $25,000.
Rodrigue Blouin
529-9551 ou 661-4728
ANTOINE MORIN & ASSOCIES CTR

DANSE
AVEC ORCHESTRE
tous les soirs
La Cloche d'Or 1066 St-Jean Entrée libre

HOBART
Hache-viande
Victor Butchers'
SUPPLY INC.
775 Côte d'Abraham, Québec.
Tél.: 522-4934

EMPLOYE FEMININE
bilingue
avec expérience
pour comptoir cosmétiques.
LES PHARMACIES SOUCY
999 Avenue Cartier

ARGENT
demandé
$75,000. 1ère hypothèque sur $350,000. pour 5 ans.
Intérêt: 15%
Le prêteur pourra travailler pour la durée du prêt.
Salaire: $125. par semaine.
ECRIRE DEPT 1357, LE SOLEIL

Etes-vous
BEGUE?
Traitement rapide
au centre
LUCIE DE VIENNE
527-1749
RESIDENCE:
1517 boul. St-Cyrille ouest
Québec 6
sur rendez-vous seulement

SIMPSONS-SEARS
SALON D'OPTIQUE
Place Fleur de Lys
EXAMEN DE LA VUE
VERRES DE CONTACT
DR ROBERT NOEL
Optométriste
529-9841 Loc. 243

APPRENEZ L'ANGLAIS
avec laboratoire linguistique
et
METHODE AUDIO VISUELLE
12 élèves à la fois
Elimine la gêne
Permet à chacun d'étudier à son propre rythme.
AUSSI COURS A DOMICILE
Demandez notre brochure gratuite.

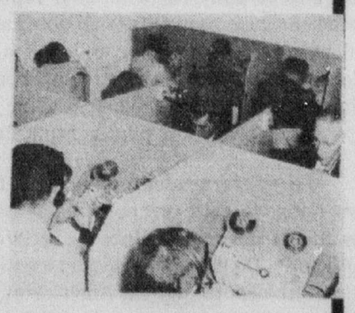

LES COURS DEBUTENT A LA MI-JANVIER
Pour informations ou rendez-vous
529-4888
LABORATOIRE LINGUISTIQUE DU QUEBEC INC.
174, Grande-Allée Ouest

ÉDITORIAL

Fais ce que dois

LE SOLEIL, QUEBEC, SAMEDI 7 JANVIER 1967

Le treizième Carnaval

Avec l'arrivée, ce soir, du Bonhomme Carnaval, l'agglomération québécoise entrera dans la période précarnavalesque. Lorsqu'il surgira comme par magie à Lauzon avant de se rendre dans notre ville, on n'en sera plus qu'à dix-neuf jours de l'ouverture du treizième Carnaval de Québec. Ce sera une période d'activité fébrile au cours de laquelle se multiplieront les réjouissances et les préparatifs du grand événement annuel de la vie québécoise.

C'est donc dire que les organisateurs du Carnaval n'auront pas le temps de chômer d'ici là, que rien ne devra être épargné afin d'imprégner notre population de l'esprit carnavalesque. Parce que le carnaval suit de très près la fin de la période des fêtes on a pu avoir et on peut encore avoir l'impression que le public ne manifeste pas le même intérêt que par le passé.

Et pourtant ceux qui ont la main à la pâte, ceux qui depuis plusieurs mois déjà se dévouent à la préparation du Carnaval anticipent que celui qui débutera officiellement le 26 janvier prochain connaîtra un aussi grand succès que les douze autres qui l'ont précédé, les douze autres qui se sont succédés depuis qu'on a rétabli cette tradition en 1955.

Malgré l'optimisme qu'ils affichent rien n'empêche que, comme de nombreux Québécois, ils s'interrogent sur l'avenir de cet événement. Qu'il ait conservé son pouvoir d'attraction sur les masses, qu'il nous amène chaque année, pendant deux fins de semaine en particulier, des dizaines de milliers de visiteurs de tous les coins de la province et de plusieurs autres provinces canadiennes et Etats américains, n'est cependant pas une garantie qu'il survivra. D'une année à l'autre en effet, parce qu'on boucle difficilement le budget, quand celui-ci n'est pas déficitaire, son existence est remise en question.

Il s'agit en effet d'une entreprise dont le coût frise le demi-million de dollars et qui pour se financer dispose de sources de revenus tout de même aléatoires. Il s'agit aussi d'un événement qui devrait règle générale recevoir un appui financier beaucoup plus généreux et plus spontané de la part de ceux qui en bénéficient davantage.

Depuis deux ans en particulier on a adressé un appel de plus en plus pressant au monde des affaires qui, sauf de très belles exceptions, ne manifeste pas un élan tellement enthousiaste quand vient le temps de verser sa contribution à la caisse du Carnaval. Et pourtant celle-ci doit être bien garnie au départ. Il est impossible en effet de penser que les organisateurs s'engageront dans des dépenses considérables sans disposer alors d'un pourcentage assez considérable des revenus anticipés. Le temps est un facteur sur lequel on ne possède aucun contrôle et dont les caprices peuvent à un moment ou à l'autre gâcher quelques-unes de ses principales manifestations.

Cette année, fort de l'expérience passée, on a cherché à pratiquer toutes les économies possibles, sans pour autant sacrifier à la qualité et à la vérité des réjouissances. Mais les résultats seuls détermineront si la décision a été la meilleure. En douze ans, on n'a pas réussi à bâtir une réserve en prévision des mauvais jours. Sans l'appui financier du gouvernement de la province et de la ville de Québec, il y a belle lurette que le carnaval aurait vécu.

Le moins connu du public, l'aspect financier n'en reste pas moins le plus important. Quant à la partie carnavalesque, elle a varié avec les années. On a fait des essais heureux, d'autres moins heureux. Le Palais du Bonhomme Carnaval a réintégré la Place d'Youville, le meilleur endroit sans aucun doute. Il différera beaucoup de celui des précédents Carnavals, en ce sens qu'on n'emploiera pas seulement la glace pour sa construction. Avec un éclairage brillant, il pourra être aussi féerique. Son illumination ainsi que celle de la Place d'Youville n'ont malheureusement jamais été suffisamment élaborées. Fera-t-on mieux cette année ?

Avec le temps, le principal événement du Carnaval, en dehors des deux grands défilés nocturnes, est devenu le tournoi des Pee-Wee. Il est évident que ce sera de nouveau le cas. Le programme annoncé récemment indique nettement la vogue grandissante de ce tournoi et le Colisée sera une fois de plus trop petit pour accueillir tous ceux qui voudront aller encourager les jeunes.

Treizième de la série, le Carnaval auquel on se prépare sera de nouveau une occasion de juger de la vitalité du civisme québécois et de la chaleur de notre hospitalité. Nous lui souhaitons le plus entier succès.

Négociations au Vietnam

Jamais depuis le début du conflit armé vietnamien, le Nord-Vietnam n'a répondu de façon aussi positive qu'au cours des derniers jours à des ouvertures américaines en vue d'entreprendre des pourparlers visant à une solution pacifique de ce conflit. Les déclarations successives du premier ministre Pham Van Dong, du Nord-Vietnam, et du délégué général du Nord-Vietnam à Paris, M. Mai Van Bo, comportent en effet des éléments de conciliation assez nets si on les compare aux réactions précédentes du gouvernement de Hanoi aux ouvertures de paix américaines.

D'abord, le premier ministre du Nord-Vietnam a déclaré à un correspondant du New York Times que les quatre points déjà énoncés par son gouvernement ne constituent pas un préalable aux négociations, mais plutôt une base de discussion. Ces quatre points peuvent se résumer comme suit : a) le retrait unilatéral des forces américaines, suivi des négociations de paix et de la réunification des deux Vietnams; b) le retour aux accords de Genève et l'interdiction des forces étrangères au Vietnam; c) la direction de la politique sud-vietnamienne par les éléments actuellement reliés au Vietcong; d) la réunification du nord et du sud sans intervention étrangère.

Quand le premier ministre du Nord-Vietnam affirme que son gouvernement ne considère pas ces quatre points comme un préalable, il met de l'eau dans son vin. Jusqu'à maintenant, Hanoi avait bel et bien présenté ces propositions comme préalables à toutes négociations éventuelles. Personne ne s'y trompait à cet égard. Comme de telles conditions paraissaient inacceptables aux Etats-Unis, le Nord-Vietnam a dû se rabattre sur des positions plus réalistes. L'écart est tout de même significatif entre un préalable, c'est-à-dire des conditions qu'il faut accepter en bloc purement et simplement et la discussion des points invoqués. Dans ce dernier cas tout le monde comprend que les exigences de la partie qui soumet les propositions pourraient être rejetées ou modifiées. Il s'agit d'une tentative d'approche des différends, beaucoup plus souple.

La seconde déclaration, qui est venue étayer celle du premier ministre Pham Van Dong, est celle du délégué général de Hanoi à Paris, M. Mai Van Bo. Celui-ci a dit que le gouvernement qu'il représente est disposé à étudier toute proposition de pourparlers de paix de Washington à condition que les Américains mettent fin inconditionnellement à leurs bombardements. Cette fois-ci il s'agit véritablement d'un préalable. Mais d'un préalable beaucoup plus acceptable.

Le gouvernement américain a manifesté de l'intérêt vis-à-vis de cette proposition. Avant de s'engager plus avant, il désire toutefois en recevoir une confirmation officielle. De plus, Washington a émis une contre-proposition qui dénote que les Américains, pour le moment du moins, n'acceptent pas tel quel le préalable. Les Etats-Unis ont en effet précisé qu'ils sont prêts à cesser les bombardements sur le Nord-Vietnam à condition que celui-ci réduise ses opérations militaires au Sud-Vietnam.

Sur ce point, Washington aurait tort de se montrer intransigeant. L'arrêt des bombardements aériens sur le Nord-Vietnam est un geste facile à vérifier. Qui dira que le Nord-Vietnam a réduit son infiltration au Sud-Vietnam et jusqu'à quel point faudra-t-il que Hanoi réduise ses opérations pour que les Américains les considèrent effectivement réduites ?

D'ailleurs des autorités reconnues comme le secrétaire général de l'ONU, U Thant, et le diplomate canadien Chester Ronning (qui a déjà effectué quelques tentatives d'ouverture de paix à Hanoi même) concordent à affirmer que le Nord-Vietnam ne négociera pas à moins que Washington cesse ses bombardements aériens sur le Nord-Vietnam. A la longue, ces derniers risquent même de provoquer une dangereuse escalade qui pourrait impliquer l'entrée en guerre de la Chine.

Le moment est choisi pour Washington de profiter des ouvertures à la négociation qui se dessinent à Hanoi. Si le retrait unilatéral des Etats-Unis du Sud-Vietnam est inacceptable, l'arrêt des bombardements est beaucoup plus acceptable, lui. Le conflit vietnamien entrerait dans une phase décisive de désescalade si des contacts officiels étaient entrepris entre les belligérants afin de mettre fin au conflit. Certes, les parties en présence n'y sont pas encore arrivées. Mais, elles y semblent plus près que jamais.

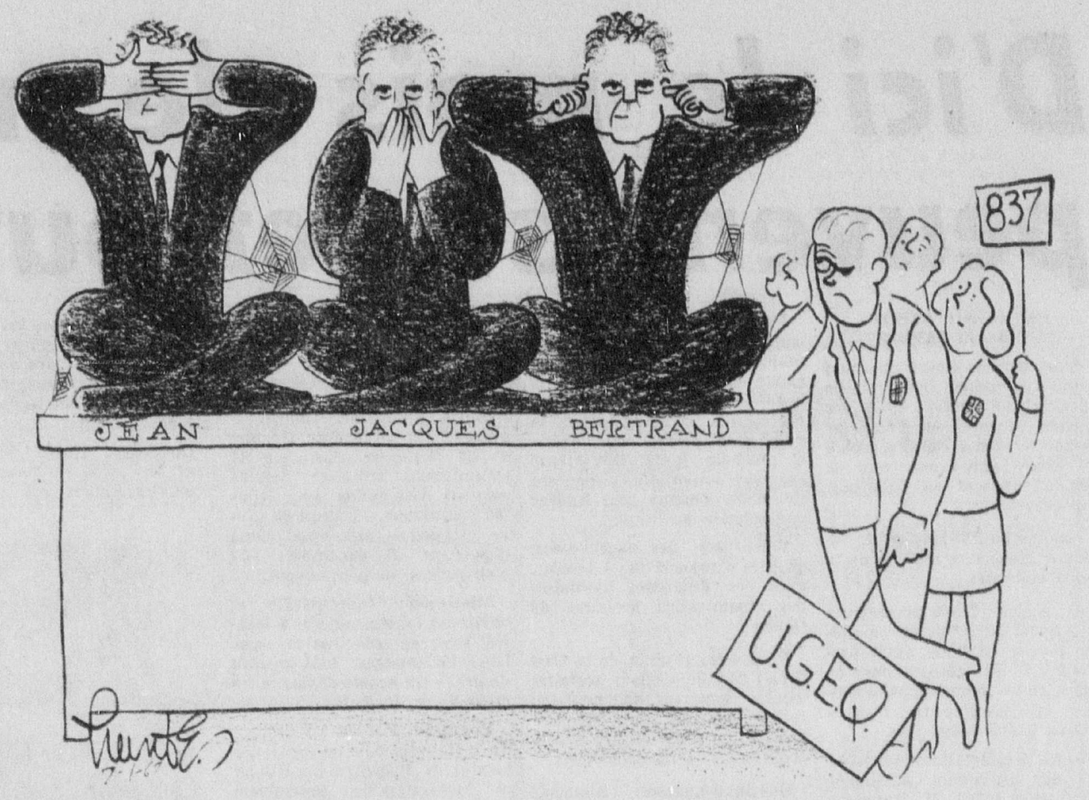

L'OPINION DU LECTEUR

Le Pont de Québec en 1967

Les experts prédisent que nous aurons à Québec, durant l'été "67" environ 40,000 visiteurs par jour non pas pour deux ou trois fins de semaines comme cela est pour le Carnaval, mais pour une durée de quatre ou cinq mois. Nombre de gens et d'associations travaillent pour le succès de l'été "67", ils méritent des remerciements, cependant le simple citoyen peut aussi avoir des idées sur ces problèmes de la circulation, stationnement, transports, repas, logements et divertissements. Ici je désire parler non pas de la Grande Hermine, mais d'un problème plus grave, le pont de Québec. Un fort pourcentage des visiteurs arrivera sûrement par la route 9 après avoir visité l'Expo '67. Toutes les voies rapides qui conduisent vers l'est, l'ouest et aux Etats-Unis sont du côté sud du pont. Nous devons penser aussi à ceux qui voyageront tous les jours dans les deux sens. Ici j'aimerais poser une question. Vous est-il arrivé par un beau dimanche après-midi ou aux heures de pointe en étant parmi ces centaines d'automobiles attendant votre tour pour traverser ce pont, de regarder la voie ferrée et de vous faire cette remarque ! Si on pouvait passer sur cette voie entre les trains. Après tout il n'en passe pas à toutes les trente ou quarante-cinq minutes. Avec la technique moderne les experts trouveront facilement l'équipement électronique nécessaire pour assurer la sécurité des trains et du public. Alors regardons la situation de plus près. Supposons pour un instant qu'on enlève le dérail qu'il y a au centre de la voie ferrée et qu'on installe de chaque côté et au centre des deux rails un tapis métallique comme il y en a sur les ponts de la ville; ce tapis devrait être de la même hauteur que la voie ferrée c'est à dire que les trains pourraient passer comme si rien n'était, faire une entrée du côté nord et une sortie du côté sud qui tournerait à droite vers la route 9 ou rejoindre le chemin actuel vers Lévis et installer des barrières de sécurité à l'entrée et à la sortie. Comme de raison tout ceci à condition que les responsables de cette voie ferrée soient consentants car ils ont la priorité, cette dernière ne servirait que pour l'été '67 et à des heures bien définies par les experts en circulation.

Voici quelques suggestions que je désire ajouter à ma lettre. Du côté nord du pont, faire disparaître pour quelques centaines de pieds la bande de gazon au centre du chemin qui passe sous le viaduc. Aux heures de pointe fermer toutes les entrées et sorties qui existent entre le pont et le rond-point Blvd Laurier, où les autos qui entrent ou sortent ralentissent la circulation sur la voie principale. Aux heures de grande affluence il serait utile d'avoir une remorqueuse près du pont. Il ne reste que quatre mois avant l'ouverture de l'Expo. Dans ce laps de temps, il est impossible de faire des miracles, or nous pouvons très bien nous servir de ce que nous avons à notre disposition. Exemple: La voie ferrée.

L.-P. HALLE
Charlesbourg.

Le stationnement de nuit

Montréal, le 31 déc. 1966

Monsieur le Directeur
Gérard Girard,
Département de la Police,
Monsieur,

Veuillez trouver ci-inclus un chèque au montant de $2.00 en paiement de la contravention numéro 783633.

Comme vous pouvez vous en douter, mon véhicule a aussi été taxé par le garage Côte du Palais aussitôt après l'émission de la dite contravention.

Toutefois, j'aimerais porter à votre attention les faits suivants :

1.—Le 25 décembre dernier, vers 3.00 a.m., j'ai téléphoné à la centrale de police afin de m'informer du règlement régissant le stationnement de nuit à Québec.

2.—Le constable en devoir m'a répondu qu'il était toléré jusqu'au 9 janvier prochain, pourvu qu'un papier montrant le nom et l'adresse où le propriétaire pourrait être rejoint en cas d'urgence, soit visible de l'extérieur.

3.—Je suis retourné à Montréal le 26 décembre et en suis revenu le 30.

4.—J'ai stationné mon véhicule en face de 320 ouest, Boul. St-Cyrille où je demeure pour mes trois jours de visite et le papier ci-attaché fut placé dans le pare-brise (M. Giroux du Stationnement Le Vieux Québec peut le prouver).

5.—Le 31, à mon réveil, j'ai eu la désagréable surprise de m'apercevoir que mon auto était disparue.

6.—Après vérification avec votre département, on m'a dit qu'elle avait été remorquée.

Si je vous raconte ces faits, Monsieur le Directeur, c'est pour vous faire remarquer que les constables 241 et 293 de votre force policière ont été un peu vite en affaires lors de l'émission de la contravention ou, si ces deux derniers sont dans leur droit, l'opérateur du 25 décembre m'a donné de mauvaises informations.

A tout événement, j'espère que vous prendrez cette missive en considération et que les ordres que vous émettrez dans le futur seront très bien compris par tout votre personnel.

Bien à vous,

PIERRE CARON
7651 Curé Clermont,
Ville d'Anjou, Mtl 5.

Les Québécois et la Grande Hermine

Depuis déjà plusieurs mois, on parle de controverse au sujet de la Grande Hermine. En réalité, on devrait parler de monologue, en ce sens que seuls les Gaspésiens et ceux qui les appuient semblent avoir des arguments à faire valoir.

En effet, une brève revue de la presse en général nous fait connaître une foule d'arguments en faveur de la ville de Gaspé, nous démontre que la population de la province en général appuie cette dernière ville, sans cependant nous dévoiler aucun argument valable ni aucune prise de position désintéressée en faveur de la ville de Québec.

On peut énumérer ainsi les principaux arguments en faveur de la ville de Gaspé:

1. — La Grande Hermine a été construite et sera présente à l'Expo dans le seul et unique but de commémorer la découverte du Canada en 1534.

2. — Le Gouvernement canadien a reconnu officiellement Gaspé comme berceau du Canada en 1934.

3. — Déjà en 1960, le conseil économique et industriel de Gaspé présentait une requête au gouvernement canadien demandant que la ville de Gaspé soit déclarée lieu historique national.

4. — Le don de la Grande Hermine à Gaspé hâterait l'aménagement du "Parc historique Jacques Cartier" dont le plan est déjà au point.

Comme argument en faveur de la ville de Québec, on rapporte dans ce même journal de jeudi le 1er décembre 1966, que le maire de Québec a présenté et fait voter une résolution déclarant sa volonté d'obtenir la Grande Hermine pour sa ville, et ce dernier donne comme argument l'aménagement de la rivière Saint-Charles.

Pour ce qui est des prises de position, seule la Chambre de Commerce de Québec s'est prononcée en faveur de cette dernière ville, "au nom des impératifs de l'histoire" mais sans spécifier la nature de ces impératifs.

Par contre, toujours dans ce même journal, le 13 décembre 1966, le Comité du rapatriement de la Grande Hermine, par la voix de Monsieur Jules Bélanger nous dévoilait, en résumé, que plus de 500 municipalités, représentant plus de deux millions de citoyens avaient fait parvenir des résolutions appuyant la ville de Gaspé. Il nous dévoilait en outre, qu'un nombre impressionnant d'associations et de corps intermédiaires, dont la Jeune Chambre de Commerce de la ville même de Québec avaient suivi cet exemple.

J'imagine que ces chiffres doivent laisser le maire Lamontagne un peu songeur . . . surtout lorsque l'on constate qu'aucun citoyen de Québec ne s'est prononcé personnellement et publiquement en faveur de la ville de Québec.

Que faut-il en conclure ? La ville de Québec fourmille d'hommes d'affaires, de professionnels et d'intellectuels capables de faire valoir ses intérêts. Nous croyons que les citoyens de Québec réalisent très bien le peu de rentabilité que représente la Grande Hermine pour une ville comme la leur qui regorge déjà de valeurs touristiques et historiques, et cependant, l'importance qu'elle représente pour la ville de Gaspé qui ne doit compter que sur ses attraits naturels.

Vivant parmi les Québécois, je sais qu'ils sont conscients de l'attrait qu'exerce leur ville sur les touristes, d'où ils ne craignent nullement d'être négligés parce que Gaspé obtiendrait la Grande Hermine.

Ils sont encore conscients du fait qu'une augmentation du tourisme en Gaspésie profiterait à leur ville: on ne visite pas la province sans visiter Québec.

Dommage que le maire ne comprenne cela !

Raoul POIRIER
856 Bégin app. 7
Québec

PROPOS D'ACTUALITE

Progrès de l'industrie minière

L'industrie minière qui est en pleine effervescence dans certaines provinces a progressé au cours de 1966. La valeur des expéditions de minéraux a dépassé les quatre milliards de dollars, ce qui représente une augmentation de plus de $250 millions sur le chiffre de l'année précédente, révèle le Bureau fédéral de la statistique.

Le pétrole brut, que l'on trouve en plus grande abondance en Alberta qu'en Ontario et au Québec, vient en tête de la liste des principaux minéraux avec une valeur de $793 millions. Viennent ensuite dans l'ordre: le cuivre $464 millions; le minerai de fer, $419 millions; le nickel $400 millions, le zinc $285 millions et le gaz naturel $199 millions.

L'avenir du Canada, tout le monde l'admet, est lié à la recherche et à l'exploitation de ses nombreuses richesses naturelles, de ses produits forestiers et miniers, de ses ressources hydrauliques. L'industrie minière progresse en Colombie-Britannique où des capitaux japonais s'intéressent à l'exploration et à la mise en valeur de gites minéraux. En Alberta, l'industrie du pétrole et du gaz continue de se développer tandis que le boom de la potasse se poursuit en Saskatchewan. En Ontario et au Québec de récentes découvertes entraînent l'industrie et le gouvernement québécois à de plus grands travaux d'exploration.

La participation financière du Canada et du Québec dans les réalisations se rapportant à l'industrie minière est bien modeste. Les trois géants qui fournissent les capitaux, des connaissances, en même temps que d'importants débouchés, sont les Etats-Unis, le Royaume-Uni et le Japon. Les perspectives de développement de l'industrie minière canadienne restent favorables mais il se peut que les gains se fassent à un rythme plus lent. Il s'est dépensé ces dernières années de grandes sommes pour ériger des installations de production, de traitement, des usines modernes pour assurer une plus grande efficacité des opérations. Il faudra encore dépenser beaucoup d'argent pour accroître la production et la productivité dans l'industrie minière et répondre à la demande croissante sur les marchés intérieurs et extérieurs.

Les grèves ont nui à la production du nickel, produit en demande, et du magnésium, de même qu'à l'érection de barrages, de centrales électriques et de routes. La production de plomb et de zinc a fléchi par suite de la baisse des prix. Celle de l'or reste déficitaire et la demande d'argent est moins prononcée. Certains pays toutefois, mettent plus de pièces d'or en circulation tandis que c'est le contraire qui se produit pour l'argent. On sait que les Etats-Unis ont mis en circulation des pièces de nickel tandis que le Canada s'apprête à en lancer d'ici un an.

Les prix du cuivre ont une tendance à la hausse. La demande serait encore plus forte si l'aluminium et les plastiques ne remplaçaient pas le cuivre dans la fabrication de fils servant au transport de l'électricité et de divers produits. Le métal rouge reste quand même en demande et son prix est relativement stable ou à la hausse. Il varie suivant la situation, le marché mondial.

Le Québec arrive au troisième rang avec une production minérale qui dépasse $700 millions. En plus d'être le premier producteur d'amiante au monde, notre province est la seule province canadienne à produire du niobium, de l'oxyde de lithium, du bioxyde de titane, du molybdène, de l'ocre, du feldspath, de la dolomie magnésitique et du colombium. La production minérale du Québec représente environ 20 pour cent de l'ensemble canadien.

Quant à la production du minerai de fer, qui peut encore s'accroître, elle équivaut à 37 pour cent en quantité et 34 pour cent en valeur de celle du Canada. De nouvelles mines de fer, de cuivre sont découvertes d'année en année et exploitées en dépit du fait que la production de fer à Terre-Neuve et au Labrador prend de l'expansion. Le Québec se classe en tête de toutes les provinces du pays en ce qui concerne le volume des investissements engagés dans la prospection minière. Le champ est vaste puisqu'à peine 10 pour cent du territoire québécois a été exploré et développé.

Les mines du Québec sont une source de prospérité nationale à laquelle nos hommes d'affaires, nos industriels, nos étudiants et nos travailleurs devraient de plus en plus s'intéresser. L'industrie minière, grâce à de nouvelles techniques et des recherches plus approfondies, peut atteindre de nouveaux sommets. Il faudra cependant faire appel à toutes nos ressources, humaines, financières pour renforcer la position du Québec, du Canada au sein des grands pays industriels, réduire la mainmise étrangère dans l'industrie minière et toutes les grandes entreprises.

Antoine TURGEON

L'OPINION DU LECTEUR

Sous cette rubrique, Le Soleil publie gratuitement les lettres où ses lecteurs expriment leur opinion sur des sujets d'actualité et d'intérêt public.

Il se garde en tout temps le droit de mettre de côté les lettres qui constituent de la propagande en faveur d'un groupement, d'une idée ou d'un parti politique, tout comme il rejette celles qui sont injurieuses et contiennent des attaques personnelles. Il se réserve aussi le droit de ne pas publier les lettres selon qu'il les juge peu ou pas intéressantes, contraires à l'intérêt public. Il garde aussi le droit d'écourter les lettres trop longues. S'efforcer de s'en tenir à une limite d'environ 500 mots.

Si les auteurs peuvent signer d'un pseudonyme, chaque lettre doit cependant porter la signature, le nom et l'adresse véritables de celui qui l'a écrite, sinon elle sera jetée au panier.

LA DIRECTION

Bonne et heureuse année du Centenaire !

Nous nous en promettons tous en 1967, l'année du Centenaire de la Confédération. Le Canada tout entier sera en liesse pendant douze mois! Le programme des fêtes comprend de nombreuses attractions, dont le Train de la Confédération qui commence sa tournée à Victoria, le 9 janvier.

Un train historique

Ce convoi présentera une fresque de l'histoire du Canada dans 63 villes. Les Caravanes de la Confédération, répliques du Train, visiteront 659 localités non desservies par la voie transcontinentale.
Ce Train et ces Caravanes offriront à tous les Canadiens une leçon d'histoire vivante, ingénieuse et originale. Nous aurons vraiment l'impression de façonner notre histoire, de partager la vie héroïque des pionniers dans un décor fidèlement reconstitué.
Nous participerons pour ainsi dire aux délibérations des Pères de la Confédération pour retrouver, cent ans plus tard, un pays qui a atteint le rang de puissance internationale.

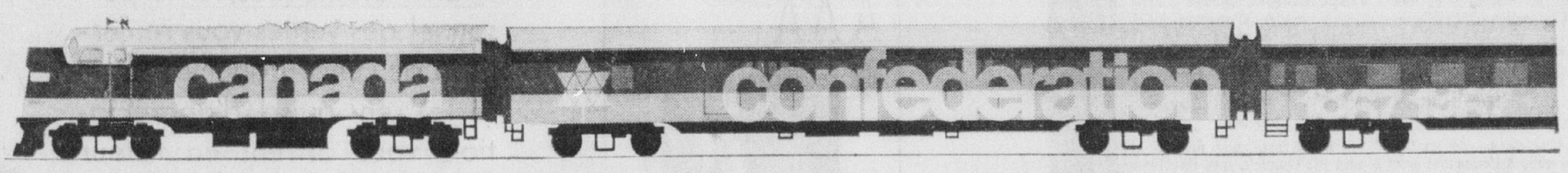

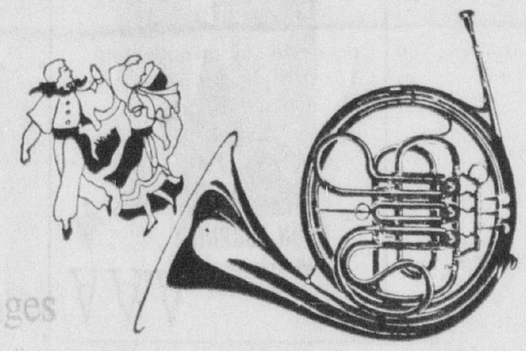

Le Festival du Canada

Des vedettes canadiennes et étrangères apporteront à toute la population les trésors de nombreuses disciplines artistiques: folklore, opéra, ballet, théâtre, spectacles de variétés, concerts symphoniques et de musique populaire. Et le prix des billets conviendra à tous les budgets!

Une année active pour tous

Bien rares sont les Canadiens qui ne participeront pas, d'une manière ou d'une autre, aux manifestations du Centenaire.
Des centaines de villes et villages de toutes les provinces ont déjà lancé des campagnes d'embellissement dans le cadre du programme d'urbanisme du Centenaire.
Nous serons témoins d'un rapprochement significatif entre les religions du Canada. Déjà 32 églises souscrivent au programme interconfessionnel pour mieux prendre conscience de la similitude de leurs objectifs et croyances.
Nous verrons le célèbre carrousel de la Gendarmerie Royale... un rassemblement naval à Halifax et à Vancouver... d'intéressantes expositions artisanales présentées par des différents groupes ethniques du Canada.

Voyages-échanges

Depuis 1964, des milliers de jeunes Canadiens ont "découvert" leur pays et appris à mieux connaître leurs compatriotes des autres régions que la leur. D'ici la fin de l'année, 30,000 élèves des écoles secondaires auront profité de ces tournées instructives et enrichissantes.

Jeux panaméricains

L'événement athlétique le plus spectaculaire de l'année aura lieu à Winnipeg et mettra aux prises quelques-uns des plus grands athlètes au monde. Ce sera la première fois que ces Jeux auront le Canada pour théâtre.
Outre les Jeux panaméricains, de nombreux championnats internationaux auront lieu toute l'année. La liste des tournois et concours sportifs est imposante. Des millions d'écoliers se disputeront les trophées du Centenaire dans des compétitions sportives.

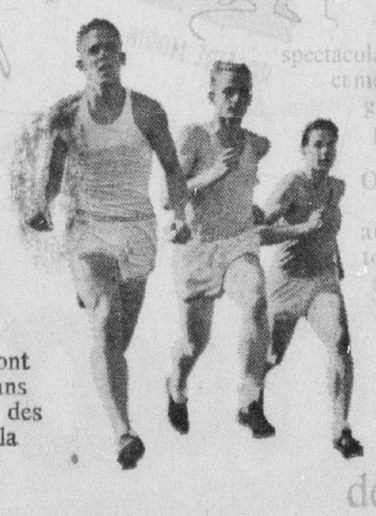

Spectacle militaire

700 militaires canadiens évoqueront 300 ans de hauts faits d'armes dans 40 villes. La reconstitution fidèle des uniformes, des manœuvres et de la musique nous plongera dans la splendeur du passé.

L'Expo 67

L'événement transcendant de l'année. Quelque 70 pays envahiront cette fabuleuse "Terre des Hommes" avec leurs coutumes, leurs spécialités culinaires, leurs arts, leurs techniques et leurs spectacles.

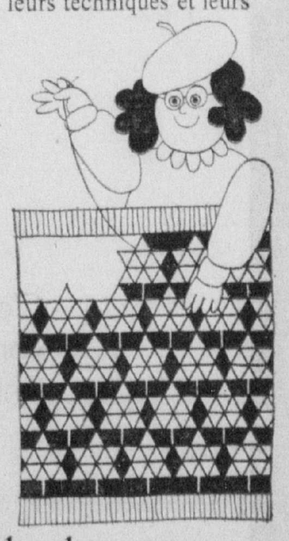

L'industrie canadienne

a consacré des millions de dollars à ses propres projets du Centenaire qui visent tous à dégager les leçons d'un siècle d'histoire et à unir davantage tous les Canadiens.

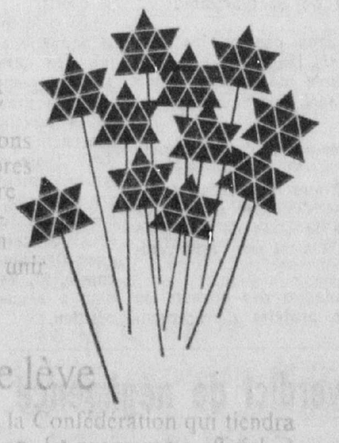

Dans le sillage des anciens voyageurs

Dix équipes de canotiers franchiront en cent dix jours les 3,500 milles qui séparent les Rocheuses de Montréal et suivront la route périlleuse qu'empruntaient les premiers explorateurs.
Chacune de leurs escales coincidera avec des fêtes populaires.

Le Centenaire est l'affaire de chacun

De nombreux Canadiens se préparent déjà à commémorer cet anniversaire historique à leur manière en réalisant un projet de leur cru. Chaque initiative personnelle, même la plus modeste, aura une grande valeur symbolique pour son auteur.

Initiatives provinciales et municipales

Dans tout le pays surgissent des centaines de parcs, de bibliothèques, d'auditoriums, de laboratoires, d'arènes, de centres artistiques, médicaux, récréatifs et autres monuments qui serviront longtemps à la collectivité et à l'épanouissement des générations futures. Magnifique exemple de collaboration fédérale-provinciale-municipale.

Le rideau se lève

sur le Centenaire de la Confédération qui tiendra l'affiche pendant un an. Le programme officiel est à la fois spectaculaire et enrichissant. Mais c'est dans la participation active des groupes et des particuliers que cet anniversaire trouvera toute sa signification. C'est dans nos initiatives personnelles que s'épanouira vraiment notre fierté nationale.

Que 1967 soit mémorable à tous égards !

La Commission du Centenaire / Ottawa, Canada

L'EPIPHANIE — A l'occasion de la fête de l'Epiphanie les chrétiens du monde entier ont commémoré, hier, la manifestation de l'Enfant-Dieu à l'humanité, représentée par les trois mages d'Orient: Gaspard, Melchior et Balthazar, martyrs. C'est chez les chrétiens de rites orientaux que cette fête de la "théophanie" a été célébrée avec le plus de solennité. Chez les Grecs-orthodoxes de Québec, le Rév. Jean Nicholaos, arrivé dans notre ville depuis à peine quelques semaines, a procédé, selon la tradition, à la bénédiction de l'eau, avec des tiges de "stavros" (fleur de la croix) et de "basilicos" (fleur des Rois), lesquelles, selon la tradition, croissaient sur le Calvaire lorsque sainte Monique découvrit la vraie croix du Christ. On voit, ci-dessus, le pasteur donner la communion sous les deux espèces à un enfant.

Scientifiques et ingénieurs

La migration aux E.-U. n'a pas été catastrophique

MONTREAL (PC) — La migration des scientifiques et des ingénieurs canadiens aux Etats-Unis depuis une vingtaine d'années n'a pas été aussi catastrophique qu'on l'a maintes fois prétendu, a déclaré jeudi M. Roger Gaudry, recteur de l'Université de Montréal.

M. Gaudry, dans une conférence prononcée à l'occasion des journées d'études organisées par l'Université McGill sur les responsabilités économiques et sociales de l'industrie pharmaceutique au Canada, a dit que quand on parle de cette migration, il y a lieu de ne pas confondre scientifiques et ingénieurs. De 1956 à 1961 inclusivement, les Etats-Unis, a dit le recteur de l'U. de M., ont attiré en moyenne, chaque année, 212 scientifiques canadiens et 1,028 ingénieurs.

"Si l'on considère notre 'production' de diplômés en 1959, a-t-il ajouté, la perte sèche représente 12.5 pour cent de nouveaux scientifiques et 48 pour cent de nouveaux ingénieurs. De prime abord, ces données peuvent paraître catastrophiques, surtout en ce qui a trait aux ingénieurs.

COMPETENCES IMPORTEES

"Mais on sait que le Canada importe depuis longtemps des compétences, en particulier des Européens. Les statistiques démontrent à cet égard que de 1950 à 1963 inclusivement, le Canada a obtenu chaque année un gain moyen d'environ 3,100 scientifiques et ingénieurs. Il importe cependant de tenir compte de l'année 1957, au cours de laquelle un très grand nombre de Hongrois avaient émigré au Canada.

"Il n'en reste pas moins, a ajouté M. Gaudry, que l'arrivée de cerveaux compétents a largement dépassé les départs."

M. Gaudry a également tenu à souligner qu'il est impossible de savoir combien de scientifiques et ingénieurs canadiens ont émigré ailleurs qu'aux Etats-Unis. Une autre question sans réponse, en ce qui regarde cette migration de talents, est de savoir si le Canada y a acquis plus de compétences qu'il n'en a perdues.

Le recteur de l'Université de Montréal a cependant fait remarquer que la situation risque de se renverser au désavantage du Canada. Il a dit que l'émigration de scientifiques et d'ingénieurs canadiens aux Etats-Unis va s'accentuer, pendant qu'il en recevra moins d'Europe.

"Conséquemment, en a-t-il conclu, il faut de toute nécessité que les universités canadiennes produisent un plus grand nombre de scientifiques et d'ingénieurs, des ressources humaines jusqu'ici trop souvent inexploitées."

Association de parents formée à Saint-Hilaire

ST-HILAIRE, Qué. (PC)—Une nouvelle association de parents avec un "programme d'action" a été formée à St-Hilaire, au coeur de la région que touche la grève des enseignants de la régionale de St-Hyacinthe.

Les autres centres les plus directement frappés par la grève qui dure maintenant depuis 43 jours sont Beloeil et McMasterville.

Un porte-parole de la nouvelle association, M. Roger Vernier, a déclaré que le nouveau groupement se distingue des autres formés à la suite de la grève en ce qu'il n'est pas "antisyndical."

L'Association des parents de St-Hilaire projette d'entreprendre une action non pas contre le syndicat des enseignants, mais en direction de Québec, afin de forcer le gouvernement provincial à prendre les mesures qui s'imposent pour régler le confit.

Les principaux animateurs de la nouvelle association ont déjà fait des démarches auprès du gouvernement pour qu'il mette fin à la grève qui dure depuis le 24 novembre. Une pétition contenant 200 noms et demandant l'intervention directe du gouvernement dans le conflit a été adressée au premier ministre Daniel Johnson, au ministre de l'Education, M. Jean-Jacques Bertrand, et au député du comté, M. Yvon Hamel. Ce dernier a accusé réception de la pétition.

Un verdict de négligence criminelle est rendu dans le cas de J. Chouinard

SAINT-PAMPHILE — Jacques Chouinard, 28 ans de Hearst, en Ontario, et précédemment de Sainte-Perpétue, comté de L'Islet, a encouru un verdict de négligence criminelle, au terme de l'enquête du coroner tenue à Saint-Pamphile, en rapport avec un accident de la route survenu la veille de Noël, à trois heures de la nuit, à Sainte-Perpétue, et qui a causé la mort de son compagnon, M. André Bois, 26 ans, fils de M. Thomas Bois, du rang Manitoba, de cette localité.

L'accident était survenu sur la route 24, à environ un mille et demi au sud de Sainte-Perpétue. La voiture conduite par le prévenu, qui a été renvoyé à son enquête préliminaire, avait donné contre un poteau téléphonique. André Bois, seul autre occupant de l'automobile, succombait à ses blessures quelques moments plus tard, tandis que Jacques Chouinard était transporté à l'Hôtel-Dieu de Montmagny, pour y recevoir les premiers soins pour des blessures superficielles.

L'enquête conduite par le Dr Chs-N. Chassé, de Saint-Jean-Port-Joli, s'est déroulée à la morgue Claudius Lavoie, de Saint-Pamphile, à la suite des constatations relevées par les agents du poste local de la Sûreté provinciale.

Pour une deuxième année consécutive, FOURNIER AU

Vente d'app

Une équipe d'As à votre service

$

V

U

Monsieur Gaston Fournier, directeur général de FOURNIER Automobiles, et le personnel des ventes vous remercient de l'encouragement passé et en guise d'appréciation vous offrent en retour cette gigantesque VENTE D'APPRECIATION.

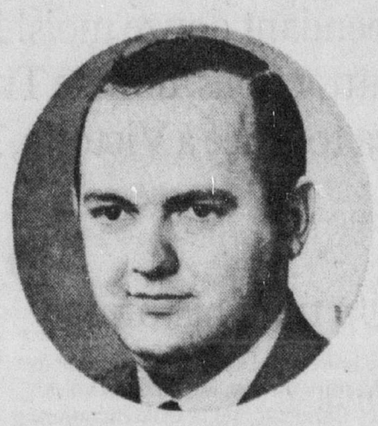

M. GASTON FOURNIER
Ingénieur industriel et directeur général de
FOURNIER AUTOMOBILES

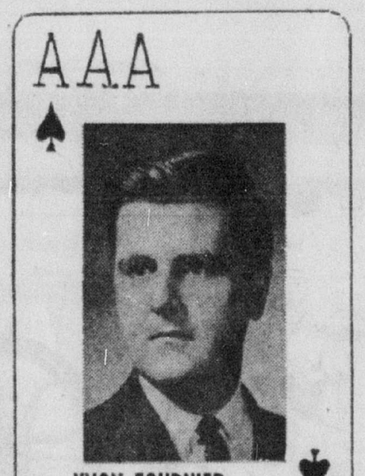

AAA
YVON FOURNIER
gérant général des ventes
AAA

A
ROGER DOIRON
A
ROSAIRE MORIN
A
WILLY ROSS
A
LAUREAT FAUCHON

AA
LEOPOLD TURGEON
gérant des ventes
AA

C'est grâce à "vous", à votre support constant si nous pouvons **vous offrir** une des premières équipes de vendeurs Chrysler de tout le Canada. Nous vous en remercions.

135 MODELES ENTREPOSES A L'INTERIEUR
POUR VOUS ETRE PLUS AGREABLE

UTOMOBILES et son équipe d'as vous présentent leur

préciation

$160,000.
de
VOITURES
USAGEES

A VOUS OFFRIR
A DES PRIX EXCEPTIONNELS!

1966 Chrysler	Windsor, 4 portes, hard-top, tout equipée. Balance garantie 5 ans, 50,000 milles.	$3175.00
1966 Chrysler	2 portes, hard-top, tout equipée. Balance de garantie 5 ans, 50,000 milles.	$3150.00
1966 Plymouth	8 cylindres automatique, tout equipée. Balance de garantie 5 ans - 50,000 milles.	$2695.00
1966 Pontiac	8 cylindres automatique, tout equipée.	$2575.00
1966 Ford	8 cylindres, automatique, freins et conduite assistés, radio, etc.	$2525.00
1965 Chevrolet	hard-top, 2 portes, equipée au complet.	$1950.00
1965 Comet	4 portes, automatique, radio.	$1750.00
1965 Valiant	145 forces, automatique, radio. Balance de garantie 5 ans - 50,000 milles.	$1750.00
1965 Barracuda	V-8, hard-top, 2 portes, sièges baquets, automatique, radio. Balance de garantie 5 ans - 50,000 milles. Une vraie sportive.	$2275.00
1965 Valiant	convertible, 8 cylindres automatique, sièges baquets, console, tout equipée. Balance de garantie 5 ans - 50,000 milles.	$2150.00
1965 Rambler	Ambassador V-8, station-wagon, vitres électriques, tout equipée.	$2000.00
1965 Pontiac	4 portes, radio, automatique.	$1975.00

1965 Chrysler	New Yorker, 4 portes, hard-top, tout équipée. Balance de garantie 5 ans - 50,000 milles.	$3375.00
1964 Fury	2 portes, hard-top, moteur 383 po. cu. - 325 forces. Tout équipée. Balance de garantie 5 ans - 50,000 milles.	$1895.00
1964 Galaxie	hard-top, 2 portes, tout équipée.	$1850.00
1964 Chrysler	300, 2 portes, hard-top, tout equipée. Balance de garantie 5 ans - 50,000 milles.	$2250.00
1964 Chevrolet	4 portes, sedan, tout equipée.	$1650.00
1964 Oldsmobile	Cutlass, V-8, hard-top, sièges baquets, console, tout equipée.	$2250.00
1964 Pontiac	Custom Sport, convertible, tout equipée.	$2000.00
1963 Rambler	4 portes, V-8, tout equipée.	$1250.00
1963 Acadian	4 portes, 6 cylindres, radio, automatique.	$1150.00
1962 Mercury	4 portes, sedan, tout equipée.	$1275.00
1962 Mercedès	220 - 4 vitesses, sièges baquets, une voiture de grand luxe pour seulement	$1150.00
1962 Cadillac	Fleetwood, fini similibois, tout equipée plus vitres électriques. Propre comme un sou neuf.	$2450.00

A 100% GARANTIE 90 JOURS OU 4,000 MILLES A

A PRIVILEGE D'ECHANGE 30 JOURS

A 1er VERSEMENT EN AVRIL SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES A

A ENTREPOSAGE GRATUIT si désiré!

A TAUX DE FINANCEMENT préférentiel A

Fournier
AUTOMOBILES
Dépositaire: CHRYSLER, PLYMOUTH, BELVEDERE
SATELLITE, G TX, VALIANT, BARRACUDA
ROND-POINT, LEVIS
TEL.: 837-2411

La langue française au Canada continue d'être un sujet de recherches

par Monique DUVAL

La langue française au Canada continuera, en 1967, de faire le sujet de recherches de la part du Comité interuniversitaire de recherche linguistique sur le français au Canada dont font partie des linguistes des universités Laval, McGill et de Montréal sous la présidence de M. André Rigault, de McGill.

Ce travail, entrepris en 1963, a pour but d'établir, au moyen de la recherche, ce que les linguistes appellent la "disponibilité du vocabulaire".

Des résultats obtenus, découleront des applications pédagogiques puisque, interviennent, tout au long des enquêtes menées dans toutes les parties du Canada où on parle français, des éléments extrêmement importants concernant l'orthographe, la prononciation, la fréquence d'utilisation des mots, le bilinguisme etc.

La psychologie, la sociologie, l'anthropologie, la religion, la pédagogie, la linguistique et autres sciences constituent, également, des éléments de grande importance et des spécialistes dans ces divers domaines collaborent avec les enquêteurs, membre de ce comité interuniversitaire.

En plus d'établir la disponibilité du vocabulaire, d'en prévoir les applications, ce travail a pour but de faire des comparaisons avec le français parlé en France, en Belgique et en Suisse.

Si on parle de comité interuniversitaire, on peut aussi parler de comité international puisque, déjà, des relations avec des linguistes de ces trois pays ont été nouées et que les résultats des uns et des autres ont été et seront confrontés.

De tout cela, sortiront, progressivement, des volumes, qui constitueront une sorte de lexique de la langue française.

COMITE INTERUNIVERSITAIRE

Ce comité se compose de douze membres, choisis dans les trois universités. Trois d'entre eux appartiennent à Laval. Ce sont: M. William Mackay, vice-président, MM. Lorne Laforge et Guy Plastre, tous trois attachés au département de Linguistique, section Didactique des langues, à la faculté des Lettres.

Pour le moment, Laval, McGill et Montréal font partie de ce comité mais des représentants d'autres universités pourraient facilement se joindre à l'équipe actuelle.

Si on a ainsi formé un comité interuniversitaire, c'est afin d'assurer la coordination et l'orientation des recherches sur des projets communs.

Ces programmes ou projets de recherche tiennent compte de plusieurs éléments primordiaux: méthodologie, répartition géographique des travaux, analyse des données recueillies, publication des résultats etc.

En plus du côté académique de l'organisation, on doit solliciter des fonds et des subventions car on soupçonne le coût d'une pareille entreprise.

La publication des résultats de ces travaux et de ces recherches est nécessaire et prévue. Cependant, là encore, le côté financier apporte de sérieux problèmes.

"Pourtant", ainsi que nous le signalait M. Mackay, "il faut absolument que ces résultats soient écrits. C'est une condition première du succès et de l'avenir de cette enquête".

ENFANTS DE NEUF A DOUZE ANS

Le premier projet de recherche est consacré à l'étude du vocabulaire du français parlé au Canada et, en particulier, de la fréquence des mots "disponibles".

Sous ce terme, on désigne les mots importants du lexique qui ne sont pas nécessairement fréquents dans la conversation de tous les jours mais qui viennent immédiatement à l'esprit des sujets quand ils pensent à un sujet bien précis.

Pour déterminer ces mots disponibles, des enquêtes sont et continueront d'être menées dans les écoles auprès d'élèves ayant de neuf à douze ans.

Vingt et un centres d'intérêt ont été choisis. Les élèves, penchés sur leur feuille, inscrivent les mots qui leur viennent immédiatement à l'esprit en pensant aux vêtements, aux parties du corps, à la nourriture, à l'automobile, à l'ameublement d'un salon, aux appareils d'une cuisine, etc.

Il est intéressant de noter que les données recueillies seront ensuite confiés à la calculatrice électronique. C'est la première fois qu'on utilise l'ordinateur pour ce genre de travail.

C'est ainsi, qu'à Laval même, les données recueillies par le professeur Mackay, en Acadie — il a consacré plusieurs mois à faire cette enquête — ont été, avec la collaboration de M. Jean-Guy Savard, assistant de recherche de M. Mackay et assistant professeur à la faculté des Lettres, remises au Centre de l'information et du calcul.

Là, le travail a été confié à M. Pierre Hardouin qui assume la tâche de faire la programmation, de calculer et d'évaluer le degré de disponibilité du vocabulaire.

ETUDE SOCIO - LINGUISTIQUE

En plus de s'appliquer à la recherche scientifique sur le vocabulaire parlé au Canada français, cette enquête d'une grande envergure ne néglige pas les aspects sociaux du problème de la langue puisque, naturellement, une étroite relation existe entre le langage, le milieu, la mentalité etc; conséquemment, l'influence de ces éléments est certaine et indiscutable.

BUT PEDAGOGIQUES

Cette enquête qui se poursuit et se poursuivra, au cours des années à venir, dans toutes les parties de la province plus certaines régions de l'Ouest, des Maritimes et de l'Ontario, comporte plusieurs buts pédagogiques qui peuvent se ramener à ceci: établir le vocabulaire parlé commun dans les milieux francophones du Canada, déterminer des connaissances en langue maternelle, corriger la langue parlée au niveau de la société et, enfin, évaluer, reviser, élaborer des manuels adéquats pour l'enseignement du français, langue maternelle et langue seconde.

DOUZE REGIONS

Des élèves de neuf à douze ans, avons-nous dit précédemment, se soumettent à l'examen.

Pour la bonne marche de l'enquête et avec la coopération des instituteurs, institutrices et professeurs du Québec, on a réparti le territoire en douze régions.

Cette répartition s'appuie sur le pourcentage de chaque région par rapport au nombre total de francophones au Canada.

Ces régions sont: Gaspésie, Bas du Fleuve, Lac-Saint-Jean, Nord-ouest d'Abitibi et Hull, Montréal et banlieue, Richelieu, Sherbrooke, Trois - Rivières, Québec, Acadie, Ontario et Ouest canadien.

Nouveau cours complétant le programme en recherche opérationnelle

En collaboration avec le département d'Economique de la faculté des Sciences sociales, l'Extension de l'enseignement universitaire organise un nouveau cours qui complétera le programme en recherche opérationnelle.

Ces cours auront lieu une fois par semaine, soit les lundis, de 7h30 à 9h30 du soir au pavillon de Koninck (Sciences humaines). Ils commenceront le 23 janvier.

Cet enseignement, se donnant au niveau des études graduées, s'adresse aux personnes qui se destinent à appliquer systématiquement les techniques de recherche opérationnelle dans l'industrie ou dans les administrations publiques.

Il ne s'agit donc pas d'une série de causeries de vulgarisation mais d'un cours de perfectionnement professionnel.

Les professeurs seront: M. Louis Gill, B.E.ng. (électrical), M.A. (Economique) et par M. T. Matuszewski, professeur agrégé, tous deux attachés au laboratoire d'économétrique.

On sait que ce laboratoire a été créé l'an dernier par le département d'Economique; son champ d'action consiste dans l'application des méthodes mathématiques en économique.

Le Dr L. Bernier au Conseil des chirurgiens-dentistes

Le Dr Louis Bernier, orthodontiste de Québec, a été élu jeudi au Conseil exécutif du Collège des chirurgiens dentistes de la province de Québec. Le président du Collège également élu jeudi est le Dr Laurenzo Picard, de Sorel. Le Dr Picard est élu pour un terme de deux ans. Il est conseiller municipal de Sorel depuis 1960.

UN CONGRES A QUEBEC

La 67e réunion annuelle de l'Association de la ligue canadienne antituberculeuse aura lieu à Québec, du 28 mai au 1er juin. Une conférence des responsables de la campagne du timbre de Noël aura lieu les deux premières journées.

POUR LA RECHERCHE

La Société canadienne de sclérose en plaques a annoncé des subventions de $39,500 à deux universités de la Métropole. McGill a reçu $30,000 tandis que l'université de Montréal n'a reçu que $9,000.

LES PHARMACIENS EN 1967

Le président de l'Association des pharmaciens détaillants, M. Gilles Lemoine, a dit que le sort des pharmaciens, en 1967, sera axé sur le résultat des rencontres futures avec les autorités qui décideront de l'établissement d'un plan d'assurance-maladie. Il a invité les membres de l'Association à s'entendre et à s'unir, selon le désir formulé au séminar sur la pharmacie qui a eu lieu à Québec, à l'automne.

UN TEMOIGNAGE DE CHICAGO

Un médecin de Chicago, le Dr G. Roland, rend hommage aux auteurs du dictionnaire biographique canadien publié conjointement par l'université Laval et l'université de Toronto.

achetez lisez
marabout
10 millions de lecteurs
EN VENTE PARTOUT
CATALOGUE GRATUIT SUR DEMANDE
ed Marabout Basan, 226 est, Christophe-Colomb - Québec P.Q.

HORIZONS LITTÉRAIRES

achetez lisez
marabout
10 millions de lecteurs
EN VENTE PARTOUT
CATALOGUE GRATUIT SUR DEMANDE
ed Marabout Basan, 226 est, Christophe-Colomb - Québec P.Q.

Littérature de notre TEMPS

Il y a quelques semaines, je soulignais avec plaisir la parution récente de bons manuels d'histoire et de textes littéraires français. La présentation matérielle aussi bien que le choix des textes et les commentaires apportaient un renouvellement souhaité depuis longtemps par les étudiants et les amateurs de littérature. L'ouvrage récent de MM. J. Majault, J.-M. Nivat et C. Geronimi, intitulé *Littérature de notre temps*, (1), poursuit le même but dans le domaine de la littérature française du XXe siècle: "Répondre aux voeux d'un public désireux de s'informer sur la situation actuelle des lettres françaises; fournir aux élèves et aux étudiants un instrument capable de les initier, sous la direction de leurs professeurs, au mouvement littéraire de notre temps". Accompagnant le manuel, un volumineux recueil de fiches préparé par "une équipe d'agrégés de l'Université, de professeurs, d'écrivains et de critiques", tente "de réunir sur des écrivains de notre temps, sous une présentation commode et un maniement facile, les renseignements et informations indispensables à leur connaissance".

Le lecteur, mis en appétit par un tel programme et par une présentation fort soignée, feuilletera quelques fiches et s'arrêtera, au gré de son humeur, à celles sur Aragon, Beckett, Robbe-Grillet ou Saint-Exupéry. Il pardonnera volontiers à André Marissel de n'avoir rien dit d'essentiel sur Beckett, ou à Maurice Chavardès de n'avoir certainement pas lu *Citadelle* de Saint-Exupéry, parce que Claude Bonnefoi, Henri Lemaître ou René Wintzen auront su, en quelques paragraphes, présenter de façon originale et intelligente les oeuvres d'Aragon, Pierre Jean Jouve ou Robbe-Grillet. Mais sitôt qu'il se mettra à la lecture du volume, il déchantera rapidement. Car ce qui devait être pour lui "incitation à la découverte et initiation à la connaissance" *(avant-propos)*, devient en réalité une étude fort superficielle où chaque paragraphe fait défiler, aux yeux du lecteur, les noms d'écrivains et les titres des oeuvres de façon presque aussi rapide que dans un générique de film. Comment pouvait-il en être autrement quand les auteurs accueillent, dans les trois cents pages de leur étude, plus de trois cents écrivains? Si l'on rencontre ici et là quelques pages d'une belle venue, comme celles consacrées à Maurice Barrès ou à Romain Rolland, il faut bien avouer que l'ensemble tient plus du catalogue que de l'étude littéraire. Quelle "initiation à la connaissance", quelle "incitation à la découverte" peuvent bien faire naître des phrases comme celle-ci, consacrées à la critique littéraire:

> *"Qu'il s'agisse de Pierre-Henri Simon* (Procès du héros. Histoire de la littérature *française au XXe siècle), de Robert Kanters, de Luc Estang, Roger Giron, Maurice Chapelan, Louis Chaigne, d'Henri Petit, de R. M. Albérès* (La Révolte des écrivains d'aujourd'hui, Bilan littéraire du XXe siècle, Histoire du roman moderne), *d'André Bourin, de René Wintzen, du Père Blanchet, du Père Guissard, un effort à l'objectivité (même colorée de réserves portant, par exemple, sur la morale des oeuvres) apparait la règle. Alain Bosquet et Claude Roy montrent plus d'humeur, et partant d'acidité. Cette acidité devient ironique avec Kléber Haedens, Etiemble* (Hygiène des lettres), *sectaire avec Henri Guillemin" (p. 294).*

Parce qu'ils ont senti la vanité de telles énumérations, les auteurs de cette *Littérature de notre temps* se sont crus obligés de coller une étiquette simpliste sur les noms de plusieurs écrivains: Paul Fort est "la cigale du Nord"; Francis Jammes, "le patriarche d'Hasparren" Baudelaire, "le père de la poésie moderne"; Moréas, "le Ronsard du symbolisme" . . .

Cette étude qui veut embrasser un nombre aussi considérable d'oeuvres devient un véritable fourre-tout où il faut à tout prix classer les auteurs par générations ou par familles d'esprits. Mais la classification devient parfois si arbitraire qu'on se demande si les auteurs ont bien lu toutes les oeuvres dont ils parlent. Ainsi, André Malraux figure à côté de Céline, de Léautaud et de quelques *minores*, sous la bannière des "écrivains de la colère et de l'écoeurement"; Saint-Exupéry et Malraux se voient placés sous la rubrique "la loi religieuse et le mal" au lieu de prendre place avec Malraux dans le chapitre intitulé "le monde à bras-le-corps". Comme il allait s'y attendre, on a groupé sous une même étiquette les oeuvres de Butor, Robbe-Grillet, Sarraute et Claude Simon; mais l'auteur du chapitre, Joseph Majault, écrit manifestement sur un sujet qu'il ne connait pas très bien: comment peut-il parler d'"école du Nouveau Roman", alors qu'un abime sépare les oeuvres de Robbe-Grillet, Butor et Sarraute, alors que ces mêmes écrivains défendent des thèses parfois diamétralement opposées? comment peut-il écrire: ". . . . Ce roman qui se présente comme résolument neuf, tire ses origines de la littérature qu'il nie et l'audace qu'il revendique n'est trop souvent qu'une application écolière à recouper des pistes depuis longtemps frayées. Certes, on s'en doute, les théoriciens du groupe, Alain Robbe-Grillet, Nathalie Sarraute, affirment le contraire avec conviction et chaleur", quand on peut lire dans *Une voie pour le roman futur* de Robbe-Grillet: "Loin de faire table rase du passé, c'est sur les noms de nos prédécesseurs que nous nous sommes le plus aisément mis d'accord; et notre ambition est seulement de les continuer"? On trouvera de semblables réflexions dans *l'Ere* du soupçon de Sarraute et les oeuvres critiques de Butor.

Non, en dépit de l'intérêt indéniable du recueil de fiches, cette *Littérature de notre temps* ne répondra pas "aux voeux d'un public désireux de s'informer sur la situation actuelle des lettres françaises"; elle ne constitue pas une "initiation à la connaissance", une "incitation à la découverte", mais un musée de cire encombré de bustes inutiles.

Réal OUELLET

(1) Paris, Casterman, 1966.

La mélancolie de Kierkegaard: un mauvais diagnostic

Marguerite Grivault tente de dévoiler le secret de la mélancolie de Kierkegaard, mélancolie qui était "une maladie au sens médical du terme" (1). Dans ce recueil d'études psycho-pathologiques, l'auteur se propose de déterminer l'influence de la maladie mentale sur le devenir spirituel du "solitaire de Copenhague" (2). Etait-il un maniaco-dépressif, ou un schizophrène (3), un épileptique (4), un homosexuel inconscient (5) ? Dans quelle mesure la sublimation de ses impulsions érotiques l'amènera-t-il à déterminer jusqu'à la rendre dangereuse son idée du christianisme (6) ? Avait-il un caractère faible ou mou (7) ? Faut-il "se garder d'interpréter la technique littéraire de Kierkegaard (emploi de pseudonymes, personnalités d'auteurs différents) comme le signe d'une division intérieure" (8) ? Doit-on expliquer la foi de Kierkegaard uniquement par des complexes et des obsessions ? (9).

Autant d'acharnement ne peut démontrer que la propre sottise du diagnostic.

Pour "cet individu de bonne volonté qui lit lentement, revenant à la page déjà lue, lisant à haute voix pour lui tout seul", que Kierkegaard appelle son lecteur, l'ouvrage de Marguerite Grivault est irritant, même si elle considère comme précieuse l'étude qui permettrait d'établir "de façon indiscutable chez Kierkegaard l'existence d'une névrose obsessionnelle, névrose essentiellement sadomasochiste" (10) et qu'elle regrette de ne pouvoir déterminer si ce "penseur introverti, déprimé, névrosé (11) était syphilitique, "puisque le seul critère valable: une analyse du sang est impossible" (12).

L'intérêt de cet ouvrage relève de la mesquinerie et ne doit sa permanence qu'au maniérisme médical étranger à l'esprit qui se révèle à travers l'oeuvre kierkegaardienne. Psychopathe ou bossu complexé, héritier de fortune ou débauché, Kierkegaard met en branle une question dont l'allure n'est pas plus dépendante qu'abstraite de ce que, dans leur distingué langage, les gens raisonnables appellent des déviations. Il ne faut jamais s'être abouché ni à Rilke ni à Nietzsche pour entretenir de telles curiosités.

Encore que des ouvrages du genre de "La mélancolie de Kierkegaard" se nourrissent de picotements étranges, ils faussent le sens du témoignage kierkegaardien et, ce qui désespère, servent d'arme aux fossoyeurs professionnels de l'esprit qui n'ont que stérilité pour seule vertu.

Laurent-Paul LUC

Marguerite Grivault, La mélancolie de Kierkegaard. Présence et Julliard-Montaigne, Paris. (1) page 7, (2) page 9, (3) page 168, (4) page 166, (5) page 138, (6) page 144, (7) page 172, (8) page 146, (9) page 119, (10) page 155, (11) page 203, (12) page 141.

"Les fourmis rouges"

Un roman qu'il faut lire pour mieux comprendre la guerre

Les auteurs nous offrent une histoire qui se passe dans un très vieux royaume du Sud-Est asiatique. Il s'agit d'une guerre assez bien déguisée d'abord, puis à peu près ouverte, entre les capitalistes et les communistes. Les capitalistes sont toutefois beaucoup plus marqués par le régime démocratique et par la structure gouvernementale américaine que par le capitalisme même qui n'apparait qu'en filigrane comme la guerre du Vietnam.

"Les fourmis rouges" (1) creusent des souterrains, sans scrupules, et le vieux royaume du Sarkhan s'effondrera en même temps que mourront quelques-uns des protagonistes de l'histoire. Deux Américains lucides, naivement lucides, perdront la vie tandis qu'un autre perdra tous ses privilèges, son prestige et deviendra un exilé en son pays, parmi les siens. Des 'méchants' mourront aussi mais la victoire sera pour les leurs. Le dénouement étonne. Est-il vraisemblable qu'un président des Etats-Unis garde secrètement confiance en celui qui avait vu juste mais que les structures ont condamné sans recours? Est-ce l'expression d'un souhait bien humain? Est-ce l'indice du besoin de croire en la clairvoyance du chef? Le dénouement nous laisse sur cette question: pourquoi les auteurs veulent-ils absolument faire gagner les bons, au point de leur donner une victoire cachée ?

On ne peut douter de la valeur littéraire de ce roman. Il est bien écrit et l'intrigue ne faiblit qu'avec ce dénouement qui ne peut être expliqué que par le refus d'une situation anxiogène. Le livre a une telle valeur qu'on en arrive à se demander si le dénouement a été imposé aux auteurs par quelque bureau de censure. On imagine mal, même en pays démocratique ou libre, la publication d'une histoire 'fictive' qui laisserait croire à un possible manque de jugement chez les tenants de l'autorité. Ajoutons que les personnages de ce roman vivent, parlent, aiment, souffrent et meurent devant nous sans que nous ayons à faire travailler indûment notre imagination pour les voir et les entendre.

Il faut lire "Les fourmis rouges" pour mieux comprendre ces guerres auxquelles rien ne nous a préparés sinon des querelles de partis politiques ou des querelles au sein d'un même parti . . . Il faut lire ce roman pour saisir aussi la mentalité de nos voisins de frontière dont le sort entrainera sans doute le nôtre.

Yolande CHENE

Les fourmis rouges, de W. J. Lederer et E. Burdick. Seuil, Paris, 1966.

Un héros folklorique raconte le Canada

De Jacques Cartier à l'évêque Strachan, bien des Français et des Anglais illustres ont vécu sans se douter que leur nom passerait à la postérité canadienne.

L'un des plus fascinants est John Gyles, dont le père alla s'établir dans le Maine vers la fin du 18e siècle. A neuf ans, John fut kidnappé lorsque la ferme de sa famille fut pillée; durant six ans, il fut esclave des Indiens Maliseet et durant trois ans, il fut au service d'une famille française qui vivait près de la rivière St-Jean, au Nouveau-Brunswick.

Lorsque son maitre français lui rendit sa liberté, Gyles retourna en Nouvelle-Angleterre et s'engagea dans l'armée britannique; il y servit jusqu'à la prise de Fort Louisbourg, au Cap Breton, en 1745. A cause de ses séjours en territoire aujourd'hui canadien, Gyles est maintenant un personnage historique canadien, en dépit du fait qu'il était Anglais jusqu'à la moelle.

Il est également un personnage fascinant et héroique. Il écrivit à 56 ans le récit de ses aventures d'adolescent, et cette chronique constitue peut-être la première "histoire authentique" de la vie indienne. C'est le récit le plus complet qu'on ait vu sur le sujet; on y trouve les rituels de guerre et les croyances religieuses des Indiens, des descriptions d'animaux et un manuel expliquant comment fabriquer un canot en écorce de bouleau.

INIMITIE TRANSPLANTEE

Le journal de Gyles fut publié pour la première fois aux Etats-Unis en 1869, mais demeura un document destiné à l'étude. Tous les lecteurs canadiens peuvent maintenant trouver la partie la plus intéressante de sa vie chez McClelland and Stewart dans "The Ordeal of John Gyles", par Stuart Trueman, rédacteur en chef du Telegraph-Journal de Saint-Jean.

En plus des thèmes traités par Gyles : la mort, la science des Indiens et des animaux, le récit donne un rapport précis de l'inimitié qui régnait entre Français et Britanniques, au tournant des 17e et 18e siècles.

Comme si les rigueurs de la vie en Amérique n'avaient pas suffi, comme si le continent tout entier n'avait pas été prêt à être exploré, les colons passaient leur temps dans des séries de guerres gratuites qui duraient plus d'un siècle.

Naturellement, ils étaient guidés par la façon d'agir européenne. Ils se considéraient Anglais et Français; en venant ici, ils apportaient avec eux les guerres européennes, tout comme ils apportaient des cuillères et des fourchettes. Ils donnèrent aussi une nouvelle conception de la guerre aux Indiens, de la même façon qu'ils distribuèrent les fusils et propagèrent le christianisme: en échangeant des biens contre leur soumission.

Les Anglais étaient plus nombreux que les Français, dans une proportion de 20 à 1, et ils avaient de leur côté la tribu indienne la plus agressive, les Mohawks. Les Français diminuèrent cette supériorité en organisant une guerre de guérillas et des massacres d'Indiens, parfois durant des périodes supposément de paix. Aussi il n'est pas tellement surprenant que les Anglais aient usé de représailles.

TRAITES COMME DES PIONS

Les effusions de sang durèrent pendant plusieurs générations, surtout parce qu'en Europe, les diplomates considéraient les colonies américaines appauvries comme des pions qu'on pouvait avancer et retirer durant les négociations de chaque nouveau traité, de sorte que qu'aucun des deux partis ne délogea l'autre avant les années 1750. A ce moment, les groupes de colons avaient développé leurs propres traditions. Les Américains de langue anglaise secouèrent le joug britannique et les Canadiens français, conquis par les Britanniques, commencèrent à parler de la "revanche des berceaux".

Le livre de Trueman ne tente de donner aucune explication aux événements historiques, puisqu'il traite seulement de la jeunesse de Gyles, mais il ouvre la voie à de nombreuses hypothèses, comme par exemple la façon dont prit naissance la violence étrange des guerres de colons, et jusqu'à quel point des individus bien intentionnés, tels que les missionnaires jésuites dans les communautés indiennes, furent dépassés par les événements.

L'histoire des premières colonies européennes est une histoire d'individus, certains nobles et d'autres ignobles. John Gyles n'a pas encore été choisi comme héros folklorique américain, mais il pourrait l'être bientôt. Les Canadiens devraient se dépêcher à l'adopter avant qu'il ne leur soit enlevé.

Traduction libre d'un texte de la Presse Canadienne.

TESTS OBJECTIFS

au niveau secondaire
à l'usage des maisons d'enseignement du Québec
pour la période scolaire 1966-1967

Pour recevoir une documentation gratuite sur nos **TESTS OBJECTIFS**, remplissez et découpez ce **BON** et adressez-le à **EDITIONS VAUDREUIL INC.**, 168, boulevard Harwood, Dorion, P.Q.

BON

Nom .....

Adresse .....

Spécimens désirés .....

EDITIONS VAUDREUIL INC. Tél.: Dorion: 234-4044 Montréal: 453-8359

INSTITUT LITTERAIRE

ST-ROCH 525-7195 — PLACE STE-FOY 651-4935

Nouveautés-Réimpressions

Réjean Ducharme:
L'AVALEE DES AVALEES $4.95
Edmonde G. Roux:
OUBLIER PALERME (Prix Goncourt) $5.45
Marie-Claire Blais (Prix Médicis):
UNE SAISON DANS LA VIE D'EMMANUEL $2.00
José Cabanis:
LA BATAILLE DE TOULOUSE (Prix Renaudot) $2.00
Irène Monési (Prix Femina):
NATURE MORTE DEVANT LA FENETRE $5.75
J. Schelesinger:
LES 1000 JOURS DE KENNEDY $12.25
Thomas Buchanan:
LES ASSASSINS DE KENNEDY $4.75
J. Sorenger:
JOHN F. KENNEDY $7.75
Dominique Lapierre:
PARIS BRULE-T-IL? $7.75
Robert Charoux:
HISTOIRE INCONNUE DES HOMMES $5.75
LES SECRETS TRAHIS $4.75
Robert L. Gayet:
HISTOIRE DU CANADA $9.25
Clémence Desrochers:
LE MONDE SONT DROLES $1.50
Henri Fesquet:
ROME S'EST-ELLE CONVERTIE? $3.75
Michel de St-Pierre:
CES PRETRES QUI SOUFFRENT $5.75
Minou Drouet:
DU BROUILLARD DANS LES YEUX $3.75
Truman Capote:
DE SANG-FROID $5.60
Boris Pasternak:
LE DOCTEUR JIVAGO (Livre de Poche) $1.75
H. M. Robinson:
LE CARDINAL (Livre de poche) $1.75
J. Pauwels:
LE MATIN DES MAGICIENS (Livre de poche) $1.75

ADRESSE POSTALE
470, RUE DE LA COURONNE QUEBEC 2, P.Q.

Garçons et filles devraient soulever des haltères dès l'âge de 10 ans

Par Lise LACHANCE

Dès l'âge de 10 ans, garçons et filles devraient commencer à soulever des poids et haltères, car ce type de culture physique aide énormément à la croissance, nous a déclaré ces jours derniers M. Paul Fradette, professeur au Centre Mgr Marcoux. L'organisme offre également des cours de judo pour les jeunes de 6 à 12 ans.

EXCELLENT POUR LA CROISSANCE

Le but de lever des haltères est d'augmenter son poids tout en donnant une certaine élégance à son anatomie. Il va sans dire que les exercices ne seront pas exactement les mêmes pour les garçons que pour les filles, aucune de ces dernières ne désirant, par exemple, afficher des biceps bien généreux ou des épaules militaires. Mais tous verront la formation de leurs os et de leurs tissus facilitée. Leur cage thoracique se développera, les muscles de la jambe deviendront plus forts, le bassin en tirera grand profit et la colonne vertébrale acquerra beaucoup d'élasticité. M. Fradette a insisté sur ce dernier point pour les jeunes, puisque l'épine dorsale constitue vraiment le centre nerveux qui joue un rôle extrêmement important lors de la croissance.

Les jeunes devraient penser davantage que le lever des poids et haltères (tout comme la culture physique en général) ne les aide pas seulement à grandir, souligne le jeune homme. Il leur donne meilleur appétit, meilleur sommeil et même meilleure moyenne en classe, le physique conditionnant l'esprit.

M. Fradette insiste cependant sur le fait que l'adolescent ne doit jamais commencer les exercices seul. Car, dit-il, sans les conseils d'un moniteur, le jeune peut nuire à sa croissance plutôt que la favoriser. Tout réside en effet dans la façon d'exécuter les exercices et dans la concentration. A tel point que la pesanteur des objets soulevés devient presque secondaire.

DIFFERENT DE L'HALTEROPHILIE

C'est dans ce sens que la culture physique avec poids et haltères diffère beaucoup de l'haltérophilie. Les adeptes de cette dernière science soulèvent des masses très lourdes mais avec peu de répétition, ce qui a pour conséquence de développer énormément leurs épaules et leurs jambes tout en laissant inchangées les autres parties du corps. Les culturistes, pour leur part, lèvent certains poids d'une façon répétée, afin de donner du volume à tel ou tel muscle, telle ou telle région travaillée.

Tout débutant commence par faire des exercices à mains libres. Il se familiarise ensuite avec de petits haltères à l'aide desquels il fait travailler ses épaules, sa poitrine, ses bras et ses jambes. C'est après ces étapes qu'arrive, vers 15, 16 ou 17 ans, le développement de la partie faible.

Selon M. Fradette, en effet, presque tout le monde a une partie de son corps qui est moins développée qu'une autre. Une personne, par exemple, pourra avoir des jambes très fortes mais des bras qui ne cadrent pas avec le reste. Il s'agit donc de développer ces membres pour que le corps soit équilibré.

Au début, les haltères varient entre 20 et 35 livres. Leur pesanteur augmente peu à peu, jusqu'à concurrence de 150 livres.

Les exercices et la concentration propres à la culture physique avec poids et haltères développe le corps mais entraîne la volonté. C'est pourquoi M. Fradette lui attribue une formation intellectuelle.

LE JUDO

Le Centre Mgr Marcoux offre également aux jeunes du quartier la possibilité d'apprendre le judo, sport auquel s'attache encore une "fausse conception de brutalité et de rudesse", nous a déclaré le jeune professeur de judo de l'endroit, M. François Morin. Contrairement à l'opinion courante, a-t-il ajouté, le mot japonais signifie littéralement chemin de la souplesse, de la douceur.

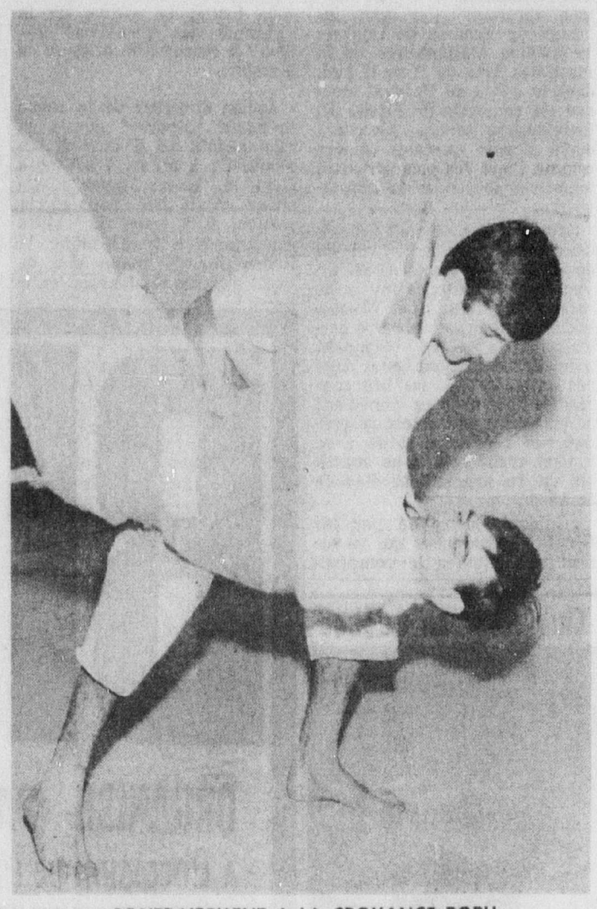

CONTRAIREMENT A LA CROYANCE POPULAIRE, le judo n'est pas un sport "de brutalité et de rudesse". Son origine linguistique signifie "chemin de la douceur". Sur notre photo: M. François Morin, professeur de judo au Centre Mgr Marcoux, en compagnie d'un judoka.

M. Morin, qui est déjà ceinture brune, enseigne à quelque 300 jeunes de 6 à 12 ans au Centre de Saint-Pascal. Tout comme son collègue Paul Fradette, il insiste autant sur les bienfaits psychologiques que physiques de cette science. A son avis, le judo fortifie les muscles, apporte une souplesse et une habilité surprenantes dans les mouvements, de même que l'oubli de tous les complexes dont l'homme est souvent victime. Il estime que cette confiance en soi découle du développement de la volonté et d'une plus grande possibilité de détente.

PAS ENCORE ASSEZ

Voilà, parmi d'autres, deux des grands sports que les jeunes du quartier Limoilou ont à portée de la main. Ils savent en profiter... mais pas assez au goût des responsables du Centre. M. Marcel Saint-Hilaire, assistant au directeur, nous a souligné que les jeunes font de plus en plus de culture physique mais que cela ne suffit pas encore. Il attribue cette situation au fait que les parents n'encouragent pas leurs enfants à se divertir de cette façon, craignant une baisse dans les études.

M. Saint-Hilaire estime que cette crainte est trop souvent exagérée. L'avancement des loisirs demanderait donc une éducation du côté des parents.

Soulever des poids et des haltères fait un bien énorme à tous, mais spécialement aux jeunes, car ce sport aide à la croissance. M. Léo Fradette, professeur au Centre Mgr Marcoux, donne ici des conseils à deux de ses élèves.

En 1967

Création possible d'une Fédération du sport amateur

Par Michel SAMSON

Des mesures visant à assurer une meilleure coordination au niveau du sport amateur ainsi que la mise sur pied graduelle de cadres municipaux, régionaux et provinciaux au plan des organisations de loisirs, telles sont les principales tendances qui se dessinent dans ce secteur au seuil de l'année 1967 selon M. Arsène Turcotte directeur de la Fédération des loisirs du diocèse de Québec.

FEDERATION DU SPORT AMATEUR

C'est le sport amateur qui sera, semble-t-il, le sujet des premières mesures. Un certain cahot existe actuellement au niveau de ces organisations. On y constate en effet un manque flagrant de coordination. Ainsi le hockey amateur est-il régi par trois ou quatre organismes au niveau provincial.

La première étape sera donc en 1967, selon M. Turcotte, la création d'une fédération provinciale au niveau du hockey amateur qui amènera presque nécessairement les quelque 40 associations de sport amateur à se fédérer. Une telle fédération n'est possible qu'avec l'assentiment quasi unanime des corps inférieurs et actuellement un grand travail s'effectue dans ce sens. Une telle fédération rendrait certainement plus efficace la promotion de ces différents sports amateurs en plus de permettre une réglementation uniforme.

Il est certain qu'une telle initiative mettrait plus le sport amateur à la portée de tous les jeunes et éviterait que cette forme de loisir se constitue en un cénacle réservé à un nombre limité d'individus.

MINISTERE DES LOISIRS

M. Turcotte ne croit pas par ailleurs que l'on verra au cours de l'année 1967 la création d'un ministère des loisirs et des sports. Il estime que deux années seront nécessaires à l'établissement des nouveaux cadres qui serviront de structure aux loisirs dans la province.

L'évolution vers la municipalisation des loisirs sera encore plus marquée cependant au cours de cette année alors que la tendance à la régionalisation enregistrera des progrès un peu moindres.

COMITES DE SECTEUR

La ville de Québec fera pour sa part un nouveau bond dans l'organisation de loisirs communautaires. La création des comités de secteur annoncée récemment par l'échevin Armand Trottier est certainement l'élément le plus important de cette amélioration. La ville est divisée en différents secteurs, dotés chacun d'un corps intermédiaire qui travaillera en collaboration avec le Service des loisirs de la ville à l'élaboration d'une politique de loisirs dans les limites de sa juridiction.

CADRES ADMINISTRATIFS

Au niveau provincial, l'année en cours verra certainement un certain nombre de mesures qui prépareront le futur ministère des loisirs. Entre autres choses, nous a dit le directeur de la Fédération, on peut prévoir une plus grande rationalisation des subventions ainsi que la mise sur pied de cadres administratifs en fonction des régions économiques.

Par ailleurs, le sursis de deux ans qui est accordé aux fabriques ne retardera pas selon lui les changements dans le domaine des loisirs étant donné que la mise sur pied de la politique gouvernementale se fera dans une période de temps sensiblement égale.

Les nouvelles structures ne seront pas non plus un obstacle pour les initiatives privées, au contraire elles ont pour but de les stimuler et de les compléter aux plans matériel, financier ainsi qu'à celui de la formation du personnel et de la corrdination des efforts.

TAXES MUNICIPALES

M. Turcotte ne croit pas cependant que l'établissement de taxes municipales pour les loisirs se généralise. Un choix plus judicieux des dépenses dans certains cas permettrait un meilleur service à un prix égal.

Quant à la formation de spécialistes en récréation, M. Turcotte pense que d'ici deux ans l'université Laval et les autres universités de la province seront en mesure de mettre sur pied un tel service de formation.

LOISIRS DE PLEIN AIR

Les loisirs de plein air sont actuellement une des formes de loisirs les plus en vogue. On peut donc prévoir des développements considérables dans ce domaine. Pour les jeunes, on assiste à une désaffectation de la formule du terrain de jeu, à la multiplication des camps de jour. On peut prévoir pour bientôt des auberges de jeunesse, des camps familiaux.

Il existe dans la région un exemple de ces camps familiaux. C'est la Ligue ouvrière catholique de Saint - Sauveur qui en est à l'origine. Le camp est situé sur la route de Valcartier. Il comprend cinq ou six chalets qui reçoivent des familles pour la période de trois semaines durant l'été.

LES LOISIRS ET L'EXPO

En rapport avec l'Expo, on peut prévoir pour 1967 que les thèmes de programme des organisations de vacance s'y réfèrent en grande partie. Le comité du centenaire sera certainement à l'origine de nombreuses initiatives principalement au niveau de travaux d'arts plastiques. De ce côté, la Fédération n'a pas l'intention de formuler des suggestions précises afin de laisser pleine liberté à chacun.

En terminant, M. Turcotte a rappelé que dans les loisirs comme ailleurs on ne peut changer la face des choses du jour au lendemain même si l'on enregistre un certain progrès à chaque année. Il a aussi manifesté son espoir de voir se réaliser d'ici quelque temps plusieurs projets qui sont chers aux responsables des organisations de loisirs.

LARRY BRANNON

LES AVENTURES DE PAULINE

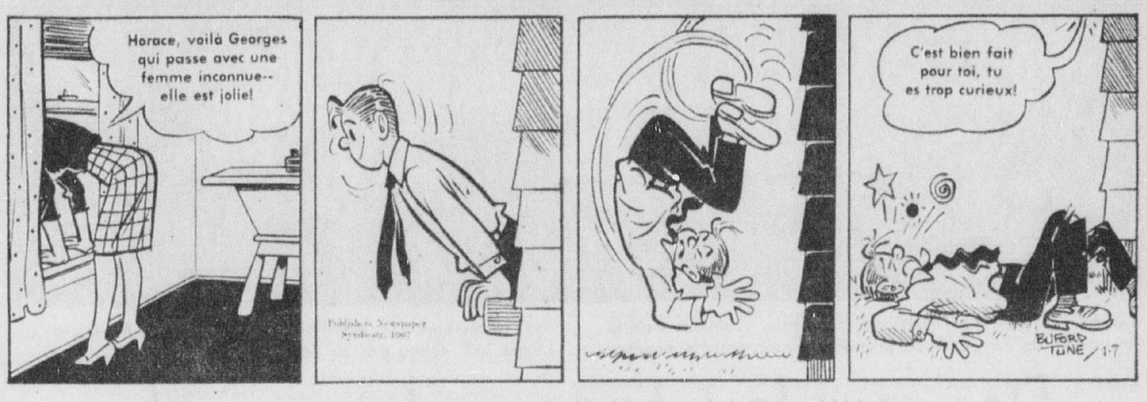

POUCET

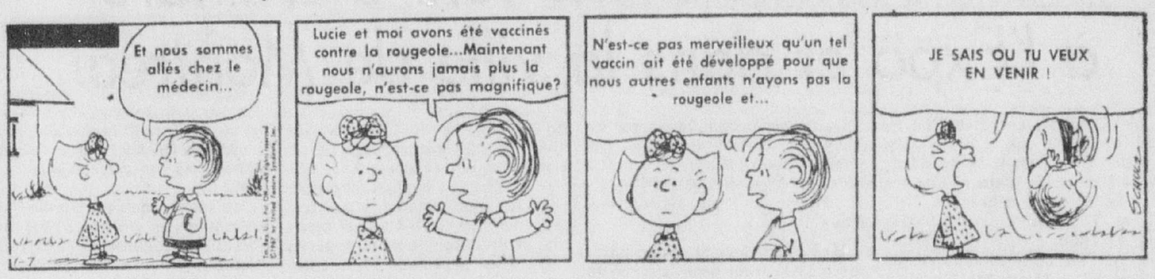

Dr BEAUDOC

GERALDINE

RIP, LE DETECTIVE

MANDRAKE, LE MAGICIEN

MUTT et JEFF

GALOPIN

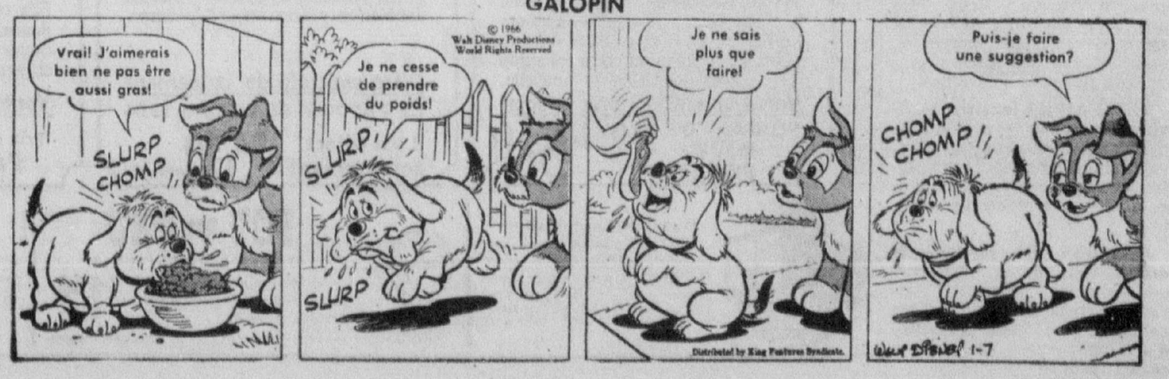

GREAT BRITAIN BY NIGHT — La photo ci-dessus donne un aperçu de l'aspect que prendra la nuit, sous la lumière des réflecteurs, le pavillon de la Grande-Bretagne à l'Expo '67, conçu par Sir Basil Spence.

La pièce "Les deux jumeaux de Venise" sera jouée au théâtre Maisonneuve, du 11 au 17 juin prochain

Le "Teatro Stabile di Genova" présentera, en première nord - américaine, "I due Gemeli veniziani" (les deux jumeaux de Venise), de Goldoni, au théâtre Maisonneuve de la Place des Arts, du 11 au 17 juin, dans le cadre du Festival mondial du spectacle de l'Expo 67. Cette troupe italienne est considérée depuis quelques années comme l'une des plus sérieuses initiatives théâtrales de l'après-guerre.

Gênes, si l'on en croit les média d'information, est en voie de devenir, après Rome et Milan, l'un des plus vivants foyers du théâtre en Italie. Le "Teatro Stabile di Genova" (théâtre permanent de Gênes) connaît, après des débuts modestes dans une salle étroite, une heureuse réalité, un groupe de comédiens permanents, une direction précise, un répertoire établi avec le plus grand soin et un succès qui va en augmentant d'année en année.

"Goldoni, interprété par les Génois ? Même ceux qui ne savent pas l'italien le comprennent" a déjà souligné un critique de Zurich. "Le spectacle du "Teatro Stabile di Genova" nous fournit la preuve de la virtuosité des comédiens italiens" a renchéri un critique de Stuttgart.

Ancien directeur de la revue théâtrale "Sipario" et de la "Compagnie del Teatro di via Manzoni", à Milan, Ivo Chiesa dirige le "Téatro Stabile di Genova" depuis 1955. Sous sa direction, il a porté le chiffre d'assistance à trente mille; la troupe dispose maintenant de trois théâtres et elle effectue de nombreuses tournées en Italie et à l'étranger.

La pièce "Les deux jumeaux de Venise" sera présentée dans une mise en scène de Luigi Squarzina. Un critique parisien a écrit de cette pièce, jouée par le "Teatro Stabile di Genova": "Quelle autorité et quelle précision dans la liberté ! Les mouvements étincellent à chaque instant et restent pourtant admirablement contrôlés".

Orginaire de Romagne, metteur en scène diplômé de l'Accademia d'Arte Drammatica di Roma," Luigi Squarzina a écrit plusieurs pièces de théâtre. Il débuta comme metteur en scène en 1948 et, depuis, il a réalisé plus de 40 spectacles classiques et modernes. Metteur en scène indépendant pour le "Teatro Stabile di Genova", de 1957 à 1966, il est le codirecteur du même théâtre depuis la saison 1962-63.

La pièce sera joué par l'acteur Alberto Lonello, qui occupe déjà une des premières places parmi les acteurs italiens.

Des manifestations sont à craindre à l'Expo et dans la ville de Montréal

MONTREAL (UPI et PC) — Le président des Etats-Unis, Lyndon B. Johnson, le président de la France, le général Charles de Gaulle et le maréchal Tito, de la Yougoslavie, font partie des 40 chefs d'Etat et dignitaires qui ont l'intention de visiter l'Expo 67, à Montréal. De plus, à l'occasion de l'année du Centenaire de la Confédération, la reine Juliana et le prince Bernhard, de Hollande, viendront au Canada.

Cette dernière visite a été annoncée, hier, de la résidence du gouverneur général. La reine Juliana, qui a donné au Canada les tulipes dont s'enorgueillit la capitale fédérale au printemps, arrivera le 16 mai, à Ottawa.

Le couple royal assistera à la journée nationale de la Hollande à l'Expo, le 18 mai. On s'attend à ce que la reine soit invités à présider le festival annuel des tulipes à Ottawa ce printemps.

La manière dont la Sûreté de Montréal entend protéger ces chefs d'Etat est, selon les termes du lieutenant-détective J.-J. Pariseau, "un secret des dieux".

M. Pariseau vient d'être nommé à la tête du département de la brigade des huiles (qui veille à la sécurité des grandes personnalités) de la police de Montréal.

M. Pariseau n'aime pas discuter des mesures préventives qui seront mises en jeu lorsque les chefs d'Etat arriveront au cours de l'été.

Mais la diplomatie est certaine de jouer un rôle important dans le travail de la brigade pour chacun des chefs qui aura sa propre force de sécurité avec lui, particulièrement Johnson, de Gaulle et Tito.

Cependant, M. Pariseau n'est pas un nouveau venu dans le domaine de la sécurité. Il a été étroitement associé avec la brigade antiterroriste qui a oeuvré contre la vague de bombes "séparatistes" qui a envahi la province de Québec pendant la visite de la reine Elizabeth, en 1964.

A savoir si les membres de la brigade des huiles seront choisis parmi la brigade anti-terroriste, M. Pariseau a tout simplement répondu: "Pas nécessairement."

Il faudra toutefois garder des membres de cette dernière brigade car la possibilité demeure qu'il y ait encore plus de bombes "séparatistes" au cours de 1967 qu'en 1964, car le Canada célèbre cette année les 100 ans de la Confédération et pour plusieurs au Québec, particulièrement pour les mouvements séparatistes, cela signifie 100 ans d'injustice et de domination étrangère.

Un fait peut-être significatif est que le lieutenant-détective Léo Plouffe, chef de la brigade antiterroriste, n'a pas été invité à faire partie de la nouvelle brigade des huiles.

"Il continuera à remplir ses fonctions actuelles," a dit M. Pariseau, ce qui peut être un indice qu'on craint, dans les milieux policiers, un retour à la surface de la violence des séparatistes.

Hier, le détective Plouffe était encore à tenter de résoudre le mystère d'une bombe qui a explosé dans une boîte postale dans le district financier de la basse-ville de Montréal, le Jour de l'An dans la matinée, qui a cassé plusieurs vitres et causé de lourds dommages à des automobiles stationnées dans les environs.

Les organismes séparatistes reconnus légalement au Québec, le Rassemblement pour l'indépendance nationale et le Ralliement national, ont déclaré pour leur part n'avoir aucune intention de manifester de quelque manière que ce soit.

Il a déjà été annoncée que non seulement la reine mais des membres de la famille royale visiteront Montréal durant l'été. Ils ne visiteront cependant pas la cité de Québec, qui a été la scène des manifestations en 1964.

Ces visites pourront peut-être provoquer le violent Front de libération québécois (FLQ) à l'action.

Par ailleurs, il est à remarquer que la police ne craint pas seulement les mouvements séparatistes. Plusieurs groupes ethniques minoritaires de Montréal, probablement renforcés par leurs compatriotes du sud de la frontière, pourraient bien, comme on le craint, décider de protester contre les conditions politiques existantes dans leur patrie.

Horoscope

LUNDI 9 JANVIER 1967

BELIER (21 mars - 19 avril) Aujourd'hui, votre vie privée vous procurera une très grande satisfaction, et vous recevrez des nouvelles très importantes. Quelques retards sans importance.

TAUREAU (20 avril - 20 mai) Vous serez en excellente forme et ferez la rencontre de gens très importants auprès desquels vous tenterez de faire bonne impression.

GEMEAUX (21 mai - 20 juin) Grande activité dans votre vie privée. Avec Vénus dans votre signe, certaines relations prendront de l'importance et vous recevrez des marques d'affection tout à fait inattendues. Enthousiasme au travail.

CANCER (21 juin - 20 juillet) Une certaine tension augmentera dans votre vie privée. Essayez d'oublier le dénouement de certains événements. Soyez calme et surveillez votre santé.

LION (21 juillet - 22 août) Avec la Lune qui entre dans votre signe, vous êtes détendu et vos relations avec les gens sont excellentes. Risque de jalousie et satisfactions du côté sentimental. Votre travail progresse.

VIERGE (23 août - 22 septembre) Tension nerveuse au cours de la matinée. Vous subirez d'heureuses influences et vos problèmes de moindre importance pourront se résoudre.

BALANCE (23 septembre - 22 octobre) En général, beaucoup d'enthousiasme et amélioration dans votre vie sentimentale. Des malentendus s'éclairciront et vous aurez beaucoup de réussite au travail.

SCORPION (23 octobre - 21 novembre) Ne vous laissez pas aller à un certain état de dépression. A cause de la position de Vénus, il y a de la tension dans l'air et risque de désaccord.

SAGITAIRE (22 novembre - 21 décembre) En général, vous subirez des influences favorables et les amoureux passeront une journée spendide. Temps propice pour faire des projets de voyage et établir des relations à l'étranger.

CAPRICORNE (22 décembre - 19 janvier) Vous serez entouré et recevrez de nombreuses marques d'affection. Vous êtes préoccupé par différentes choses et devrez vous efforcer de répondre aux nombreuses gentillesses qui vous sont faites.

VERSEAU (20 janvier - 18 février) Beaucoup plus d'animation dans votre vie privée. L'avenir s'améliore. Nouveaux projets et réussite personnelle grâce à votre charmante personnalité.

POISSONS (19 février - 20 mars) Vous devez surmonter une certaine nervosité mais vous reprendrez bientôt votre calme ce qui vous permettra d'accomplir encore plus de choses que vous ne l'auriez cru.

Club Kinsmen Québec

Me Jules Blanchet, échevin et président du Comité Municipal du Centenaire, sera conférencier invité lors du dîner régulier du Club Kinsmen de Québec, lundi le 9 janvier à 6h.30, chez Marino.

GOUVERNEMENT DU QUEBEC

COMMISSION D'ENQUETE SUR L'ENSEIGNEMENT DES ARTS

Nous prions tout organisme et toute personne engagés de quelque façon dans le domaine de l'art, sous toutes ses formes, et qui sont intéressés à soumettre un mémoire à la Commission, de bien vouloir nous signifier leur intention d'ici deux semaines.

S'adresser à :

Commission d'enquête sur l'enseignement des arts,
1430, rue Saint-Denis,
Montréal, Québec.

LE Syndicat DE QUÉBEC

À PRIX SPÉCIAL...
LA CRÈME ULTRA FEMININE
Helena Rubinstein
qui conserve à l'épiderme sa jeunesse

Economisez $3.50
ULTRA FEMININE
la crème qui contient des hormones oestrogènes et des progestérones

Cette crème aux hormones est garantie: si votre épiderme ne paraît pas plus jeune au bout de 30 jours . . . votre argent vous sera remis!

C'est la seule crème de beauté qui pénètre l'épiderme pour lui fournir deux hormones naturelles dont il a besoin, les hormones oestrogènes et les progestérones. L'action combinée et équilibrée de ces hormones combat le vieillissement de l'épiderme. Seule la crème Ultra Feminine contient ces hormones. Profitez de cette offre et aidez dès maintenant votre épiderme à retrouver une jeunesse nouvelle.

Vente annuelle à prix spécial
FORMAT DE $9.00 POUR SEULEMENT $5.50

Economisez $3.50
Nouvelle émulsion ULTRA FEMININE
à l'action émolliente et hydratante

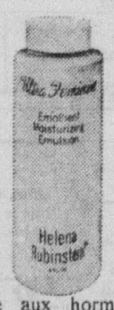

La crème aux hormones Ultra Feminine, appliquée chaque soir au coucher, fournit à l'épiderme les hormones oestrogènes et les progestérones dont il a besoin. L'émulsion Ultra-Feminine contient différents ingrédients qui aident à assurer à la peau, durant le jour, l'action émolliente et hydratante nécessaire. Légère et non grasse, elle contient des huiles et des éléments hydratants spéciaux doublement précieux pour l'épiderme.

Offre spéciale de lancement
CE PRODUIT SE VENDRA $9.00
Il est offert actuellement à $5.50 seulement

POUR AVOIR DES MAINS JEUNES *tout en économisant $2.05*

LOTION POUR LES MAINS À BASE D'HORMONES OESTROGÈNES

Elle rend les mains plus lisses, plus douces, plus jeunes et pénètre l'épiderme pour l'aider à conserver les éléments hydratants nécessaires.

Vente annuelle à prix spécial
Prix courant: $4.00 Prix spécial: $1.95 seulement

STATIONNEMENT GRATUIT pour les deux premières heures avec tout achat de $2 dans tous les parcs de St-Roch y compris celui de Place Jacques-Cartier. Réclamez vos timbres au comptoir des bas, St-Roch.

POT au FEU
ST-ROCH ET PLACE LAURIER
A nos deux cafeteries, vous pouvez prendre un repas complet au prix minime de: $1.00
Exposition permanente de peintures canadiennes

SALON DE BEAUTE, 7e
à St-Roch. Des coiffeurs compétents et esthéticienne expérimentée sont à votre service. Composez 529-7351, postes 208 - 209.

BINGO
ORGANISÉ PAR LE CARNAVAL DE QUÉBEC
A L'OCCASION DE L'EXPOSITION AGRICOLE DU COMTÉ DE QUÉBEC
JEUDI SOIR 12 JANVIER
A 8 hres 30 P.M.
AU COLISÉE DE QUÉBEC
UNE VALEUR TOTALE EN PRIX DE $20,000.00
3 PRIX DE PRÉSENCE 3
AUTOMOBILES
UNE CHEVROLET 1967
UNE PONTIAC 1967
UNE FORD 1967
AUTOMATIQUES. TAXE ET LICENCE INCLUSES
15 TOURS DE BINGO POUR $2.00
PRIX DE $100.00 À CHAQUE TOUR
PLUSIEURS TOURS SPÉCIAUX DE $2,000.00 ET $1,000.00
CE GRAND BINGO SERA DIRIGÉ PAR
J.-E. PRUD'HOMME
BILLETS EN VENTE AUX ENDROITS SUIVANTS

CHARLES LE BOTTIER 189 Est, St-Joseph	PHARMACIE DE LA COURONNE Carré Jacques-Cartier	TABAGIE GRAVEL 400, 3e Avenue
JOS. HUNT TABACONISTE 790 St-Jean	BUFFET DEMERS 901 St-Cyrille	TABAGIE SILLERY 2000 Chemin St-Louis

A L'OEUVRE — Le remorqueur "Robert B. no 1" se colle au quai 29 pour écraser la glace qui aurait pu nuire à l'arrivage du navire russe "Tsimlyanskges" que les gens du port appellent communément "ti-zim". Ce remorqueur est celui que la compagnie Davie Shipbuilding Ltd. assigne au port de Québec, durant l'hiver.

Durant l'hiver

Un ou deux remorqueurs, à l'oeuvre !

par Jacques DUMAIS

Encore une fois cette année un remorqueur de la Davie Shipbuilding Ltd et peut-être un deuxième seront mis à la disposition de la navigation fluviale d'hiver et du port de Québec en particulier.

Un représentant du havre a déclaré au "Soleil" que le premier remorqueur en l'occurrence le "Robert B. no 1", est assigné à deux tâches bien distinctes ayant trait aux changements de pilotes pour les navires en transit et au maintien du touage de ces navires qui doivent accoster ou quitter les quais du port.

Le second remorqueur en est un d'appoint en ce sens qu'il peut être appelé périodiquement à venir à la rescousse du premier si celui-ci ne suffit plus aux deux tâches.

On sait que c'est durant la saison d'hiver 1966 qu'un remorqueur desservit pour la première fois la région portuaire de Québec, geste qui n'a pas été sans réjouir les autorités du port et surtout les pilotes du Saint-Laurent qui demandaient ce service depuis plusieurs années.

Antérieurement, il fallait amener les navires à quai pour effectuer un changement de pilotes. Il existait un risque constant d'endommager le navire en le faisant accoster sans l'aide d'un remorqueur. Ce risque est désormais éliminé.

"ROBERT B. NO 1"

Le remorqueur "Robert B. no 1" a été fort occupé au milieu de la semaine en cours. Il dut tout d'abord aider le cargo italien "Capo Noli" à se frayer un chemin à travers les glaces de la Saint-Charles pour permettre à ce navire d'accoster au quai no 28.

Jeudi il s'occupa d'éliminer des glaces superficielles qui auraient pu entraver le passage du cargo russe "Tsimlyanskges", en soirée. Après avoir effectué un large cercle à l'estuaire de la Saint-Charles il vint se coller au quai no 29 pour casser la glace et permettre ainsi l'arrimage du navire.

Un contrat de $6,000,000 serait peut-être accordé à la Davie Shipbuilding

De source sûre à Ottawa, notre journal a appris qu'un contrat de l'ordre de $6,000,000 — plutôt que de $4,000,000 — est sur le point d'être accordé par le gouvernement fédéral relativement à la construction d'un navire de la garde côtière canadienne.

Un informateur a précisé que la firme "Davie Shipbuilding Ltd" de Lauzon avait bel et bien présenté une soumission cotée "parmi les plus basses" mais que l'accord du contrat ne se fera que d'ici une semaine, par l'entremise du ministère fédéral des Transports.

Le député du comté de Lévis, Me Rénald Guay, avait déclaré devant les membres du conseil de Lévis, mardi dernier, que le premier d'une série de six navires destinés à la recherche en eau profonde et au sauvetage pour le compte du gouvernement fédéral serait prochainement construit à Lauzon au coût de $4,000,000.

Selon le représentant fédéral, le contrat avait de grosses chances d'être obtenu par la firme Davie Shilbuilding qui avait présenté l'offre la plus avantageuse au gouvernement.

Faisant remarquer que les six navires seront semblables, Me Guay avait affirmé que la compagnie aurait la possibilité d'obtenir aussi les autres contrats. La main d'oeuvre locale serait avantageusement favorisée par cette recrudescence soudaine de la construction navale sur la rive-sud.

A Ottawa on n'a pu fournir hier les détails particuliers touchant ces futurs navires de la garde-côtière. Il nous fut impossible d'autre part d'obtenir ces précisions de la compagnie concernée puisque celle-ci, jeudi dernier, n'était pas informée du fait que le fédéral l'avait pressentie pour la construction des unités du ministère des Transports.

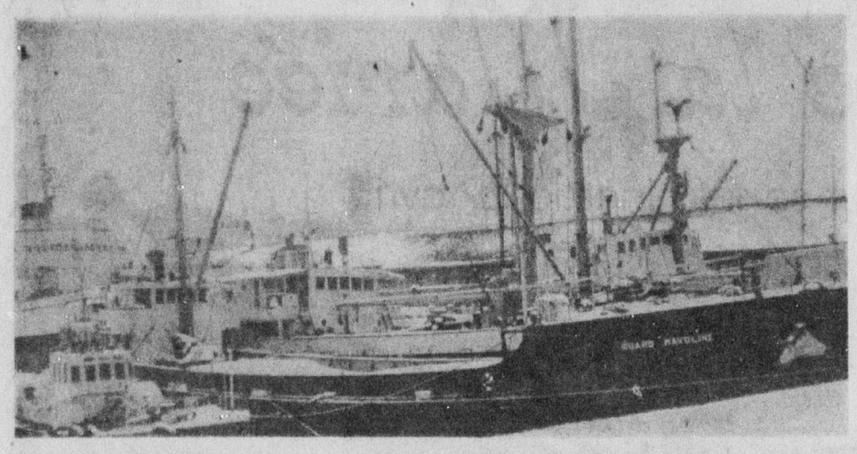

CABOTAGE ET HIVERNEMENT — Un grand nombre de caboteurs d'acier hivernent présentement dans le Bassin Louise. Tous ne sont cependant pas au repos car les compagnies "Agence Maritime" et "Clarke Steamship" ont assigné respectivement trois et quatre petits navires du genre de ceux qu'on aperçoit sur cette photo. Le "Guard Mavoline" que l'on voit ici a été rangé par ses nouveaux propriétaires que sont les Desgagnés, de Saint-Joseph-de-la-Rive. On ignore s'il effectuera une bravade dans les glaces au cours des trois prochains mois. Quant aux deux autres qui gisent près de lui, à côté du hangar 14, ce sont les caboteurs "Sainte-Foy" et "Gaspésien" appartenant à la compagnie North Shipping. Le "Charny", un petit-frère, est le seul navire canadien de dimension réduite à naviguer au long cours entre l'Europe et le port de Montréal. Il ne vient pas à Québec.

Une mission néerlandaise au Canada

LA HAYE (AFP)—Une mission néerlandaise est partie hier pour le Canada afin d'étudier si une entreprise de ce pays, qui produit les avions F-5 pour le compte de l'aviation canadienne, pouvait également en actuellement à de graves difficultés. Le prix de revient de la construction — ou de l'assemblage aux Pays-Bas — de ces appareils, serait trop élevé. D'autre part, un litige aurait surgi au sujet de l'interprétation des clauses de l'option prise par les autorités hollandaises sur ces avions.

Le F-5, selon l'offre de Northrop, valable jusqu'au premier janvier, coûterait environ 800,000 florins. Après cette date, une augmentation de l'ordre de 50 millions de florins devait être prévue sur l'ensemble de la commande.

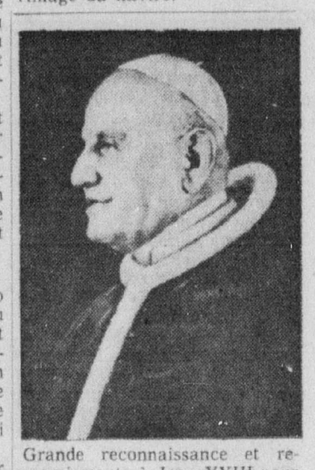

Grande reconnaissance et remerciements à Jean XXIII pour guérison obtenue avec promesse de publier.

Mme O. G., Lauzon

AVIS D'ASSEMBLEE

L'assemblée générale annuelle de la CAISSE POPULAIRE NOTRE-DAME DE GRACE sera tenue mardi le 10 janvier 1967 à 7:45 p.m. à la salle paroissiale Notre-Dame de Grâce, 640 rue Colbert.

Tous sont invités.

Vincent Lachance, secrétaire-gérant.

COURS GRATUIT D'ECONOMIE

par correspondance

Ce cours vous aidera à mieux comprendre les problèmes qui se posent actuellement dans un monde en transition: la vie chère, le chômage, les impôts élevés et d'autres questions qui vous intéressent directement. Quelle serait la vraie signification de la réforme agraire? Quels seront les résultats de l'automation? Basé sur une oeuvre qui fut louée par Charles Gide, Wilfrid Laurier, Winston Churchill, Dwight D. Eisenhower et beaucoup d'autres grands hommes et profonds penseurs.

PROFITEZ DE CETTE OCCASION! Découpez aujourd'hui même le coupon ci-dessous et collez-le sur une carte postale; ou envoyez-le dans une enveloppe, rempli lisiblement.

HENRY GEORGE SCHOOL (Ecole autorisée par l'Université de l'Etat de New York)
50 E. 69th St.
New York 21, N.Y. (U.S.A.)

Veuillez m'envoyer, sans engagement de ma part, des renseignements sur votre cours gratuit d'Economie.

Prénom ..... Nom .....
Adresse ....
Ville, Pays ....

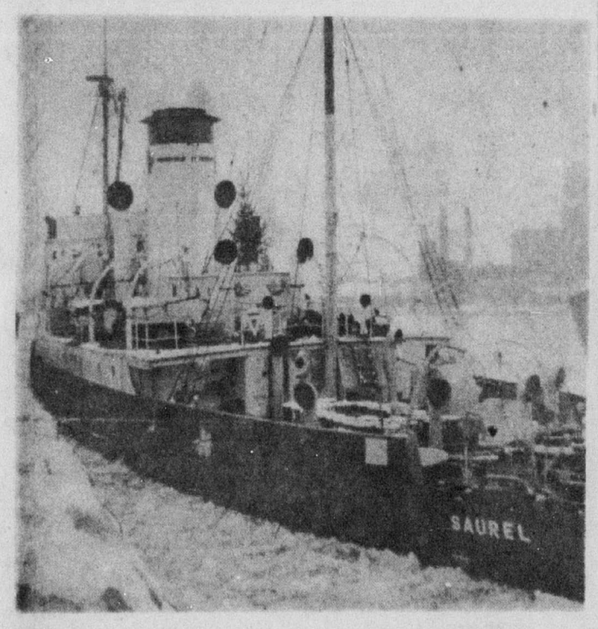

AVARIE — Le brise-glace CCGS "Saurel", de la garde côtière canadienne, rampe le long du quai 29 ouest, dans la rivière Saint-Charles, où on répare certaines défectuosités de son bord. Un des plus vieux côtiers encore existants, ce navire serait mis au rancart d'ici quelque temps parce que son rendement décroit après plus de 45 ans de service. Son remplaçant est en construction dans un chantier naval de Lauzon et le ministère des Transports en prendrait livraison au mois de juillet prochain.

Université Laval

INSCRIPTION SECOND SEMESTRE

9 JANVIER 1967

POUR LES FACULTES SUIVANTES:

FORESTERIE ET GEODESIE

LETTRES (Cours spéciaux de français)
ENDROIT: Pavillon De Koninck (Edifice des sciences humaines) chambre 3324, de 9h. à 12h.

BACCALAUREAT ES ARTS (Programme pour adultes)
ENDROIT: Pavillon de Koninck (Edifice des sciences humaines) chambre 5321, de 17h. à 20h.

SCIENCES DE L'ADMINISTRATION ET DU COMMERCE
ENDROIT: Pavillon De Koninck (Edifice des sciences humaines) chambre 5321, de 19h. à 20h.

LETTRES (Cours d'archiviste)
ENDROIT: Pavillon De Koninck (Edifice des sciences humaines) chambres 5321, de 19h. à 20h.

ECOLE DES GRADUES
ENDROIT: Pavillon Vachon chambre 3426.

SCIENCES DE L'EDUCATION (Licence en pédagogie)
ENDROIT: Faculté des sciences de l'éducation chambre 126.

SCIENCES DE L'EDUCATION (Diplôme pédagogie des inadaptés)
ENDROIT: Faculté des sciences de l'éducation, chambre 268.

28 JANVIER 1967

SCIENCES DE L'EDUCATION (Baccalauréat pédagogie générale)
ENDROIT: Pavillon De Koninck (Edifice des sciences humaines) chambre 3319, de 10.30h. à 12h.

Cité universitaire, Québec 10e

LE Syndicat DE QUÉBEC

VENTE de BLANC

à ST-ROCH et PLACE LAURIER

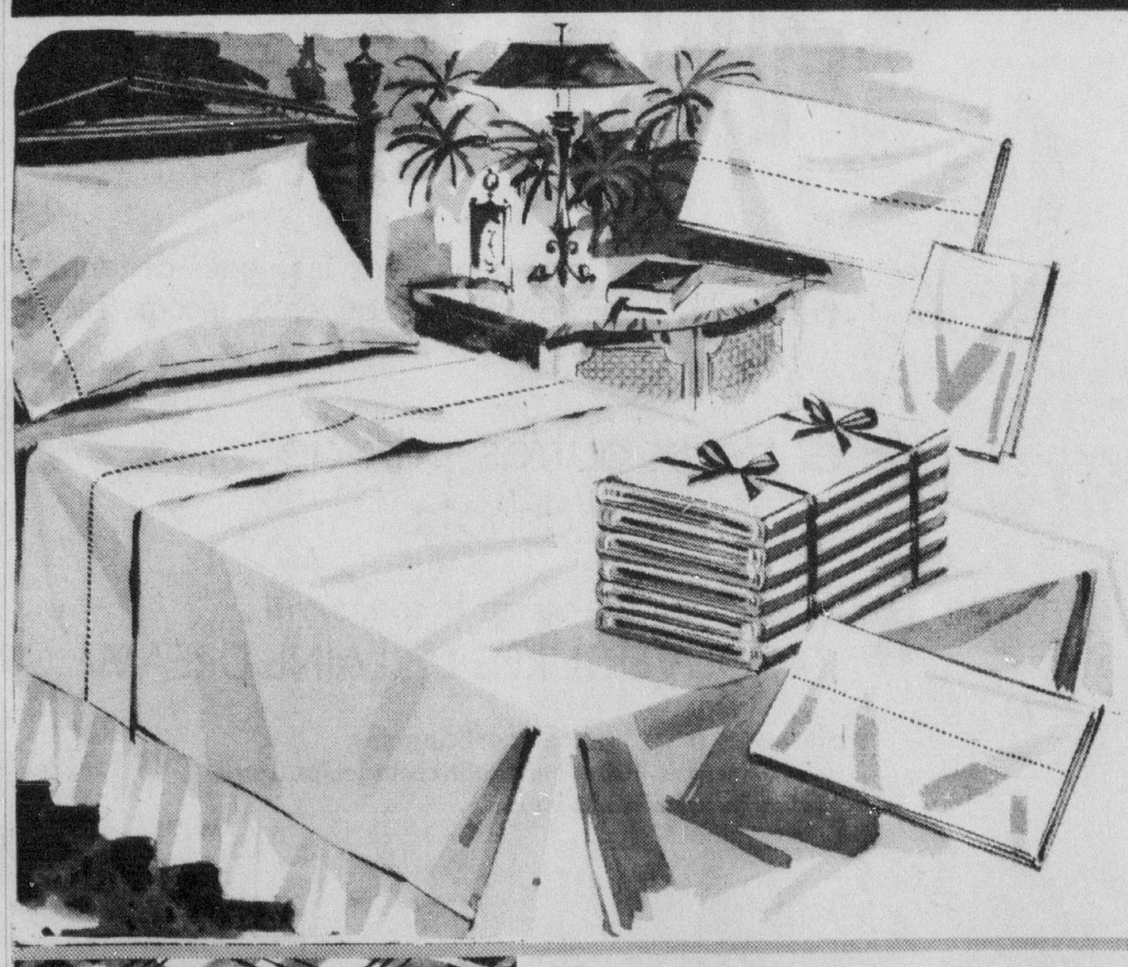

Draps blancs en percale de marque WABASSO...

Valeurs 4.50 à 5.75
Dimensions:
90 x 104
81 x 104
72 x 104

3.77 ch.

Formidables draps confectionnés en coton blanc de qualité, plus de 180 fils au pouce. Minimes imperfections n'affectant en rien la durée. Vous pouvez renouveler votre literie à ce bas prix.

Taies d'oreillers

appareillantes.
Valeur de 2.25 la paire

1.97 paire

ST-ROCH, 5e ETAGE TEL.: 529-7351. PLACE LAURIER TEL.: 656-1530.

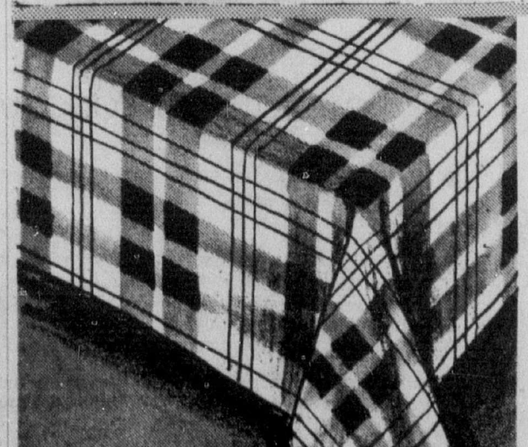

Nappes avec quadrillés

en coton de qualité avec quadrillés nouveaux sur fond beige. Lavable.

52 x 52 Valeur 3.50 — 1.97
52 x 70 Valeur 4.00 — 2.97

Couvertures Ibex

Valeur de 4.50. Dim.: 80 x 90
En flanellette de qualité avec rayures sur fond beige. Bordure en rose ou bleu. Minimes imperfections. Très grande. Qualité Tex-made.

3.47 ch.

ST-ROCH, 5e ETAGE. TEL.: 529-7351. PLACE LAURIER TEL.: 656-1530.

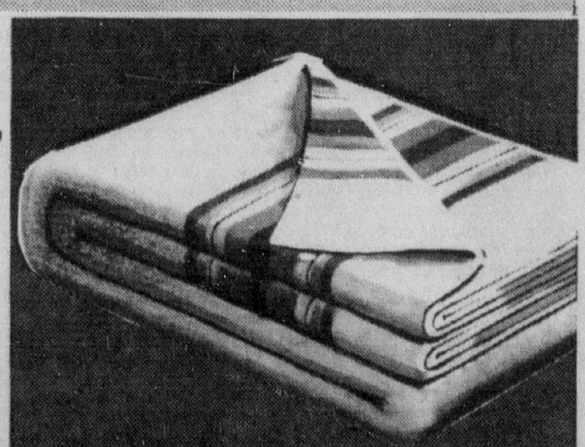

STATIONNEMENT
gratuit pour les deux premières heures avec tout achat de $2. dans tous les parcs de St-Roch, y compris celui de Place Jacques-Cartier. Réclamez vos timbres à notre comptoir des bas pour dames, St-Roch.

POT au FEU
ST-ROCH ET PLACE LAURIER
A nos deux cafétérias, vous pouvez prendre un repas complet au prix minime de: $1.00
Exposition permanente de peintures

MODES FACILES DE PAIEMENT
Renseignez-vous à nos bureaux de crédit sur les modes convenant à votre budget

HEURES D'AFFAIRES:
St-Roch: 9h. à 5h.30 jeudi et vendredi jusqu'à 9h.30. Place Laurier: 9h.30 à 5h.30 mardi, jeudi et vendredi jusqu'à 9h.30.

L'Eglise souhaite renouer avec le peuple de Chine

Paul VI

(De notre dernière édition d'hier)

CITE DU VATICAN (AFP) — Le Pape Paul VI a exprimé le voeu hier que l'Eglise catholique puisse renouer des contacts avec le peuple de Chine tout comme elle en a avec "une portion de ce peuple soit Formose.

"Nous voudrions aussi parler de la paix avec ceux qui président aujourd'hui à la vie de la Chine continentale et nous savons combien cet idéal humain et chrétien est celui-là du peuple chinois", a dit le Saint-Père dans une homélie prononcée à Saint-Pierre à l'occasion du 40e anniversaire de la consécration des premiers évêques chinois et du 20e anniversaire de l'institution de la hiérarchie de l'Eglise au Japon.

"Nous voudrions, a poursuivi Paul VI, reprendre les contacts avec le peuple chinois sur le continent, contacts que nous n'avons pas interrompus volontairement, pour dire à tous les catholiques chinois qui sont restés fidèles à l'Eglise que Nous ne les avons jamais oubliés et que Nous ne renoncerons jamais à l'espoir du renouveau, du développement même, de la religion catholique dans cette région."

"Nous voudrions, a dit le Saint-Père, reprendre les contacts pour faire savoir à la jeunesse chinoise avec quel émoi et quelle affection Nous considérons son exaltation présente vers des idéaux de vie nouvelle, laborieuse, prospère et de concorde."

Le Pape Paul VI a affirmé que l'Eglise a toujours été l'amie de la Chine "si grande" et qu'elle est en état de comprendre et de favoriser le cheminement de sa transformation dans la présente phase historique.

"Nous adressons nos voeux à la Chine si éloignée de Nous géographiquement mais si proche spirituellement, a conclu Paul VI.

Un important groupement d'avocats

L'agression américaine au Vietnam n'est pas conforme au Droit

NEW YORK (AFP)—Un important groupement d'avocats américains, qui s'opposent à la guerre au Vietnam sur le plan légal, a adressé à M. Dean Rusk, secrétaire d'Etat américain, un mémorandum à cet effet.

Ce groupement, la Commission sur la politique américaine au Vietnam, avait adressé, il y a un an, un premier mémorandum au président Johnson. Réponse lui avait été faite par le département d'Etat en date du 4 mars, 1966. C'est pour donner la réplique à cette réponse que le dernier mémorandum vient d'être adressé à M. Rusk, selon ce qu'a déclaré à la presse M. Richard A. Falk, président du conseil consultatif de la commission, qui a rendu la nouvelle publique, vendredi.

La commission repousse l'argumentation du gouvernement des Etats-Unis alléguant qu'il y eut agression de la part du Nord - Vietnam. Pour ce faire, elle cite certains passages d'un rapport préparé en 1966 par M. Mike Mansfield, sénateur démocrate du Montana, selon lequel le Nord-Vietnam n'aurait commencé à envoyer des forces importantes vers le sud qu'après et non avant l'intervention des forces combattantes américaines.

ATTAQUE ILLEGALE

Par ailleurs, à la lumière des récentes dépêches du correspondant d'un grand journal newyorkais relatant les conséquences des bombardements de l'aviation américaine au Nord-Vietnam, la commission fait état de l'article 25 des règlements de la convention de La Haye de 1907 concernant la conduite de la guerre qui interdit "l'attaque ou le bombardement par quelque moyen que ce soit de villes, villages, habitations ou immeubles non défendus".

Réfutant les allégations du département d'Etat, selon lesquelles l'intervention américaine est en accord avec l'article 51 de la charte de l'ONU autorisant "l'organisation d'une défense individuelle ou collective dans le cas d'une attaque armée contre un membre des Nations unies", la commission note que les Etats-Unis ont eu 10 ans pendant lesquels ils auraient pu rechercher une solution ne requérant pas l'usage de la force.

Enfin, la commission s'oppose aux allégations du département d'Etat qui invoque les obligations issues, pour l'Amérique, du traité de défense collective du Sud-Est asiatique, en faisant état d'une déclaration officielle de M. Alexander Smith, sénateur du New Jersey, membre de la délégation américaine aux négociations pour la mise au point du traité.

"Rien dans ce traité n'implique la nécessité de l'utilisation de forces américaines de terre".

ENQUETE

M. Falk a déclaré qu'une demande allait être envoyée à M. J.W. Fulbright, sénateur démocrate de l'Arkansas, président de la commission sénatoriale des affaires étrangères, pour que celui-ci ouvre une enquête sur la légalite de l'intervention américaine au Vietnam.

Par ailleurs, la commission désire envoyer ses représentants auprès de M. Rusk afin de discuter avec le secrétaire d'Etat des moyens propres à mettre un terme au conflit vietnamien, "d'une manière compatible avec les normes du droit international et avec nos intérêts nationaux".

Changements mineurs au sein du cabinet Wilson

LONDRES (AFP)—Un membre du cabinet, M. Douglas Houghton, ministre sans portefeuille et sept autres ministres de second rang quittent le gouvernement, aux termes d'un remaniement qui laisse toutefois en place les principaux membres du gouvernement Wilson.

M. Patrick Gordon - Walker, ancien ministre des Affaires étrangères, qui avait démissionné du gouvernement en 1964 à la suite de deux défaites électorales consécutives, entre dans le cabinet en remplacement de M. Houghton.

Les ministres démissionnaires sont remplacés par de jeunes députés travaillistes dont plusieurs, en particulier M. Roy Hattersley, nouveau sous-secrétaire parlementaire au Travail, sont connus pour leurs sentiments européens.

Un autre ministre européen, Mme Shirley Williams, bénéficie d'une promotion. Elle devient ministre d'Etat à l'Education et aux Sciences, après avoir occupé un poste de moindre importance au ministère du Travail.

Deux personnalités travaillistes européennes sont également adjointes à M. George Brown, secrétaire au Foreign Office: M. Fred Mulley, ancien ministre de l'Aviation, qui devient ministre d'Etat chargé des questions économiques et en particulier des relations avec l'Europe et la CEE ainsi que M William Thomas Rodgers, qui devient secrétaire parlementaire de M. Brown.

Le remaniement entraîne un rajeunissement relatif du cabinet, l'âge moyen des membres étant ramené de 54.9 à 53.8 ans.

Vingt-quatre postes ministériels sont affectés par le remaniement. Parmi les autres changements notables figurent le départ de M. Harold Davies, qui effectua en 1965 une mission de paix infructueuse à Hanoi et la mutation de Mme Eirene White au ministère des Affaires galloises. Elle était auparavant ministre d'Etat au Foreign Office.

ARTHRITIQUES

(Rhumatisants et autres malades chroniques)

Nouvel Espoir

Obtenez *gratuitement* la brochure vous expliquant tout ce que vous devez savoir au sujet de ces maladies et surtout les moyens à prendre pour vous aider à les guérir.
Faites votre demande à:

CLINIQUE B.C.
4146 est, rue Bélanger, Montréal 36, Qué.

Nom .....
Adresse .....
Ville ..... Province .....
(écrivez en lettre moulée s.v.p.)

Notre plus grand concours de l'année au Syndicat!...

Fiancées '67

Inscrivez-vous dès maintenant à notre fameux

Concours de la Mariée

commençant le 7 janvier pour se terminer le 29 avril.

Plusieurs magnifiques prix à gagner:

LIGNES AÉRIENNES Canadien Pacifique

★ Le premier prix:

UN VOYAGE DE NOCES A...

Mexico

par avion, en coopération avec les lignes aériennes Canadien Pacifique et l'Agence de Voyages Laurier '66 Incorporée.

★ et deux autres prix de... $500. en bons d'achats.

★ Chaque semaine durant le concours:
10 COUVERTURES DE LAINE DREAM

attribuées à 10 fiancées participantes.
Ces couvertures 100% laine sont confortables. Large bordure de satin. Teintes variées.

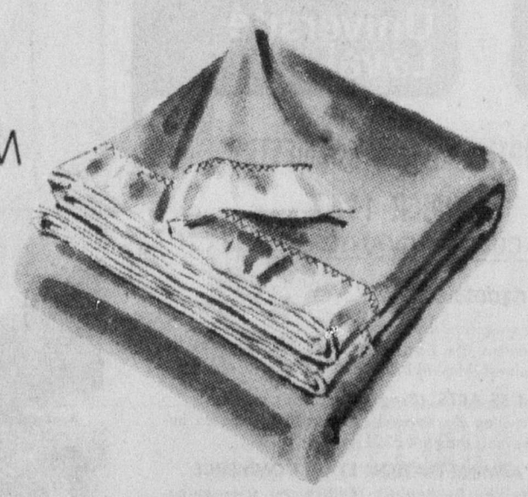

S

LE Syndicat DE QUÉBEC

Règlements du concours:

- Toutes les factures (ou fac-similés) du Syndicat, datées du 7 janvier au 29 avril 1967 sont valables.
- S.V.P. inscrire le nom, l'adresse, le numéro de téléphone et le numéro d'inscription de la fiancée participante, à l'endos des factures. Tous les parents et amis peuvent aider la fiancée de leur choix. Déposez ces factures dans les boîtes spéciales à St-Roch et à Place Laurier.
- Chaque semaine, les factures des fiancées gagnantes des couvertures Dream seront remises dans le lot pour l'attribution des grands prix à la fin du concours.

- **VEUILLEZ VOUS INSCRIRE A ST-ROCH, 6e ETAGE ET A PLACE LAURIER (CAISSE CENTRALE)**